



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

---

CIMM • NUMÉRO 015 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le lundi 30 mai 2016**

—  
**Président**

**M. Borys Wrzesnewskyj**



## Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le lundi 30 mai 2016

• (1530)

[Traduction]

**Le président (M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte. Bonjour.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion que le Comité a adoptée le 8 mars, le Comité reprend son étude de l'initiative du gouvernement fédéral visant la réinstallation des réfugiés syriens.

Nous entendrons aujourd'hui l'honorable Peter Kent, ainsi que Rabea Allos, qui représente le Conseil catholique de parrainage pour réfugiés. Je vous souhaite la bienvenue à tous les deux.

Nous commencerons par un bref exposé de l'honorable Peter Kent.

**L'hon. Peter Kent (à titre personnel:** Merci, monsieur le président, et bonjour, chers collègues.

J'irai droit au but. Malgré toutes les merveilleuses vérités que l'on entend à propos de l'attitude accueillante et généreuse du Canada au fil des décennies et des gouvernements successifs, je considère que la précipitation pour atteindre les objectifs énoncés lors de la campagne libérale a créé un effet domino de conséquences prévisibles, mais non intentionnelles.

Mes observations d'aujourd'hui sont celles d'un répondant du secteur privé, rôle que j'ai assumé l'an dernier avec ma conjointe Cilla après avoir travaillé pendant quelques années avec des électeurs de la grande région de Toronto dans les congrégations orthodoxes et évangéliques de la communauté arménienne et avec l'Église catholique melkite.

Pour vous mettre en contexte, la communauté arménienne canadienne a parrainé près de 15 000 réfugiés irakiens et syriens-arméniens pendant les huit dernières années. Au cours des six derniers mois, près de 4 000 Syriens-Arméniens ont été parrainés. Actuellement, plus de 500 réfugiés syriens-arméniens attendent un vol pour le Canada et quelque 2 000 attendent des parrains.

Le groupe cible de 25 000 réfugiés du gouvernement comprend près de 10 000 personnes parrainées par le secteur privé, dont la plupart avaient amorcé le processus d'admission plusieurs mois avant les élections. Dans le cas de ceux qui sont arrivés avant le 4 novembre, en groupe de familles multiples de 20 ou 30 hommes, femmes et enfants, les signataires d'entente de parrainage et les répondants du secteur privé ont eu le temps de gérer toutes leurs responsabilités en matière de rétablissement.

Tout cela a changé lorsque les quotas des signataires d'entente de parrainage ont été éliminés et que le nombre d'arrivées a atteint des centaines de réfugiés par semaine. Même quand le délai initial et irréaliste a été prolongé de deux mois, les SEP et les répondants du secteur privé ont été submergés par le volume d'arrivées, qui a augmenté subitement. Ils devaient trouver un lieu d'hébergement temporaire, un logement permanent, des meubles, des écoles, des

documents et tout le nécessaire. Alors que les réfugiés parrainés par le gouvernement bénéficiaient d'un hébergement payé à l'hôtel et recevaient une allocation de subsistance pendant des semaines, voire des mois, avant de se réinstaller, les réfugiés parrainés par le secteur privé ne pouvaient se prévaloir que d'une nuitée à l'hôtel, après quoi c'est le répondant du secteur privé qui assumait les frais. Ce n'était pas un problème avant novembre, mais c'est devenu un fardeau financier considérable pour certains parrains du secteur privé en décembre et en janvier.

Les SEP ont littéralement travaillé jour et nuit pour gérer l'afflux de réfugiés. La bonne nouvelle, c'est qu'avec l'aide de groupes communautaires, d'hôtels généreux et d'un bon nombre de propriétaires d'immeuble raisonnables, la plupart des réfugiés parrainés par le secteur privé ont pu se réinstaller.

Cependant, le ralentissement abrupt du traitement des dossiers de réfugiés après le 29 février a posé de nouveaux problèmes aux SEP et aux répondants du secteur privé. Des millions de dollars dorment actuellement dans les comptes de garantie bloqués des SEP. Certains parrains ont subi des pertes financières substantielles parce qu'ils ont loué des logements — à la demande du gouvernement — pour des réfugiés qui, à ce qu'on leur dit maintenant, pourraient ne pas arriver avant l'an prochain. Des sources proches de l'ambassade du Canada à Beyrouth m'ont affirmé que plus de 2 000 réfugiés sont prêts à s'envoler pour le Canada. Mais il est très difficile d'effectuer des réservations auprès des lignes aériennes et l'ambassade peine à trouver des vols. En outre, l'incertitude continue de planer quant au paiement des prêts de transport, aux conditions de remboursement et au recours aux agences de recouvrement avant le 4 novembre et après le 29 février.

J'ai quelques suggestions que le Comité pourrait examiner dans le cadre de son étude: réserver un traitement égal à tous les réfugiés; renoncer à appliquer le programme de prêt de transport, peu importe la date d'arrivée; rétablir le programme d'affrètement; rétablir et accélérer le processus de demande; et instaurer de nouveaux protocoles ou assouplir temporairement les règles pour accepter des réfugiés déplacés dans leur propre pays, puisque de nombreuses minorités religieuses ne se trouvent pas dans des camps des Nations unies et ont de la difficulté à assurer leur subsistance en Jordanie et au Liban.

Je proposerais en outre de sensibiliser les gouvernements du Liban et de la Jordanie à la situation critique des réfugiés syriens qui ont pénétré illégalement dans leur territoire lors de leur fuite et qui ont présenté des demandes aux ambassades du Canada. Ces réfugiés seront remis au gouvernement syrien s'ils sont pris par les autorités.

• (1535)

Je considère que cela a une importance capitale, compte tenu des politiques de conscription de la Syrie.

Je propose que le gouvernement augmente le nombre de parrainages conjoints du gouvernement et du secteur privé, et adopte un programme temporaire de subvention au logement pour les réfugiés qui doivent assumer un loyer élevé. Je suis convaincu qu'un grand nombre, si ce n'est la plupart d'entre eux deviendront des membres très productifs qui contribueront à la société canadienne, mais nombre d'entre eux ont besoin d'aide à court terme.

Le gouvernement devrait également encourager les associations professionnelles à améliorer davantage les processus de reconnaissance des titres de compétence pour les professionnels qui arrivent.

Enfin, monsieur le président, en réponse aux déclarations que le ministre a faites plus tôt ce mois-ci au sujet des obligations internationales du Canada à l'égard des réfugiés, je pense qu'il ne convient pas d'opposer un groupe de réfugiés à un autre. Le gouvernement a affirmé que le Canada peut en faire davantage et a demandé aux Canadiens de faire plus. Je pense qu'il lui incombe de veiller à ce qu'on en fasse plus, mais dans les règles de l'art. C'est une chose, monsieur le président, que d'accueillir des réfugiés en sol canadien, mais c'en est une autre que de les aider à se réinstaller complètement au sein de la société canadienne.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Kent.

Monsieur Allos, vous avez la parole pour sept minutes.

**M. Rabea Allos (directeur, Conseil catholique de parrainage pour réfugiés):** Bonjour, distingués membres du Comité.

Je voudrais vous remercier de votre gracieuse invitation. C'est un honneur que de comparaître ici aujourd'hui pour parler au nom du Conseil catholique de parrainage pour réfugiés, dont je suis un des membres fondateurs.

J'aimerais traiter de trois points pendant le temps qui m'est accordé aujourd'hui.

Je vais d'abord vous donner des renseignements de base sur le Conseil catholique de parrainage pour réfugiés et sur moi-même. Je traiterai ensuite du rapatriement et de la réinstallation des réfugiés ayant besoin de protection, après quoi je parlerai des deux groupes de réfugiés qui viennent au Canada, soit les réfugiés pris en charge par le gouvernement, ou RPG, et les réfugiés parrainés par le secteur privé, ou RPSP.

Le CCPR a été établi en 2013 après la deuxième conférence catholique nationale sur la réinstallation, qui s'est déroulée à Toronto en décembre 2012. Au cours de cette conférence, les participants ont estimé qu'il fallait constituer un groupe national de parrains de réfugiés catholiques pour échanger des expériences et des connaissances à propos des programmes de réinstallation des réfugiés, compte tenu du rôle important que les organismes concernés jouent dans le parrainage de réfugiés. Le Canada compte une centaine de signataires d'entente de parrainage, dont une trentaine sont des organismes catholiques.

En 2015, les SEP catholiques ont collectivement parrainé plus de 7 500 réfugiés, dont environ la moitié eux étaient des ressortissants syriens. Les ressortissants irakiens formaient le deuxième groupe en importance. Il y avait également des réfugiés somaliens et afghans.

J'ai personnellement commencé à promouvoir la réinstallation des réfugiés en 2005. Un groupe de Canadiens intéressés à la question se sont regroupés pour tenter de sensibiliser la population et d'aider les chrétiens irakiens et d'autres minorités lorsque le conflit en Irak a dégénéré en guerre civile. En 2013, par suite de la deuxième conférence catholique nationale sur la réinstallation, les SEP

catholiques ont commencé à plaider en faveur de la réinstallation des réfugiés syriens lorsque la guerre civile en Syrie s'est intensifiée.

En juin 2013, je me suis joint au personnel et aux bénévoles du bureau des réfugiés de l'archidiocèse de Toronto lors d'un voyage au Liban pour rencontrer et interroger des réfugiés syriens afin de choisir parmi eux les plus vulnérables en vue d'un parrainage au Canada. À l'époque, personne ne parlait de la crise des réfugiés syriens au Canada. En fait, les fonctionnaires de CIC ont demandé au conseil des SEP de condamner le bureau des réfugiés de l'archidiocèse de Toronto, puisqu'il n'existait pas de programme pour les réfugiés syriens à l'époque.

Dans toute crise de réfugiés, il faut faire la distinction entre le besoin de protection et le besoin de réinstallation. La communauté internationale a comme objectif premier d'assurer la protection des réfugiés sur place jusqu'à ce qu'une solution durable se présente. Cette solution pourrait notamment prendre la forme d'un rapatriement volontaire après la fin de la guerre ou de la crise, de l'intégration locale dans le pays hôte ou d'une réinstallation dans d'autres pays. La plupart des réfugiés préféreraient le rapatriement volontaire, c'est-à-dire retourner dans leur pays plutôt que de se réinstaller à l'étranger.

Il faut prioriser la réinstallation dans d'autres pays comme le Canada pour les réfugiés les plus vulnérables, qui pourront difficilement être rapatriés: les minorités dans la zone de conflit, comme les minorités ethniques et religieuses; les activistes politiques; les femmes à risque; et les groupes homosexuels et transgenres.

La réinstallation des réfugiés est la partie la plus importante à régler pour résoudre les crises de réfugiés. Dans le cadre de cette réinstallation, le réfugié devrait réussir à s'intégrer dans la société et à gagner son indépendance financière le plus rapidement possible. Plus longtemps il dépendra de l'aide sociale, plus difficile sera son intégration à la société. La réinstallation permettra aux réfugiés d'éviter de se retrouver dans des ghettos ou de dépendre de l'aide sociale pendant longtemps.

Le conseil recommande que le Programme de parrainage privé de réfugiés soit renommé « programme de réinstallation civique » afin de le rendre plus attrayant pour les Canadiens et de permettre au Canada de faire venir un plus grand nombre de réfugiés qui contribueront à l'économie et à la croissance du pays. Cela dissipera certainement la croyance voulant que ce programme soit un fardeau et une mesure donnant droit à de l'aide financière.

Vous n'êtes pas sans savoir que le Canada accueille deux groupes de réfugiés: les réfugiés pris en charge par le gouvernement et les réfugiés parrainés par le secteur privé. Les RPG sont habituellement choisis par le HCR, un organisme politisé par ses pays donateurs.

● (1540)

Le choix des réfugiés ne s'effectue pas en fonction des besoins, mais selon les souhaits des pays donateurs. Par exemple, au Moyen-Orient, les groupes minoritaires ne restent pas dans des camps de réfugiés, mais plutôt dans les zones dévastées où ils travaillent sur le marché noir pour assurer leur subsistance, car ils seraient persécutés dans les camps de réfugiés. Le HCR ne recommande donc pas beaucoup de ces réfugiés aux fins de réinstallation, même si ce sont eux qui en ont le plus besoin. Nous encourageons le gouvernement à envisager d'autres options à ce chapitre, comme le parrainage de missions canadiennes dans des pays déchirés par des conflits afin de choisir des réfugiés parmi les plus vulnérables.

Au Canada, le programme offre aux réfugiés une aide financière généreuse qui encourage nombre d'entre eux à se croire pris en charge et à ne pas travailler. En comparaison, les États-Unis leur accordent un soutien financier de trois mois, qui ne sera prolongé que s'ils prouvent que c'est nécessaire.

Le CCPR pense que le programme des RPG doit être modifié pour en faire un système mixte de soutien financier du gouvernement dans le cadre duquel les communautés et les groupes privés offriront du soutien moral et assureraient l'intégration. Selon nous, la compassion ne devrait pas être du ressort du gouvernement.

**Le président:** Il vous reste 30 secondes, monsieur Allos.

**M. Rabea Allos:** Le programme des RPSP a les avantages suivants, lesquels font défaut au programme des RPG: il permet l'unification des familles élargies; il prévoit des missions visant à choisir les réfugiés les plus vulnérables et les plus désavantagés; il est plus économique et constitue donc un fardeau financier moins lourd pour les contribuables; il fait en sorte que les réfugiés sont intégrés dans la société qui les accueille et sont donc moins susceptibles de devenir des fardeaux financiers ou de se radicaliser; et il permet de jeter des ponts et de lutter contre le racisme, les préjugés et la xénophobie.

● (1545)

**Le président:** Merci, monsieur Allos.

Madame Zahid, vous disposez de sept minutes.

**Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je profiterai de l'occasion pour remercier nos témoins de se joindre à nous aujourd'hui pour nous faire part de leurs observations.

Ma première question s'adresse à l'honorable Peter Kent. En septembre dernier, plusieurs médias de nouvelles, comme le *Huffington Post* et la CBC, ont indiqué que vous aviez publié, puis retiré une photo d'un réfugié syrien sur Twitter, affirmant faussement qu'il s'agissait d'un combattant de l'État islamique. Vous avez également réclamé des mesures de contrôle plus prudentes et plus détaillées à l'égard des réfugiés.

Il est évident que le gouvernement a instauré des mesures de contrôle de la sécurité en réaction aux préoccupations de la GRC, du SCRS et de l'ASFC. Quelles autres mesures de contrôle de sécurité jugeriez-vous nécessaires?

**L'hon. Peter Kent:** Je vais m'expliquer au sujet du gazouillis. Je n'ai pas avalisé ce qui a été dit. J'ai convenu qu'il s'agissait d'un portrait inquiétant de la migration incontrôlée qui partait de la Turquie pour se rendre en Grèce afin de gagner l'Europe.

En ce qui concerne les mesures de contrôle, je conviens que ces mesures sont certainement nécessaires, et pour atteindre le quota de 25 000 réfugiés que le gouvernement s'était fixé, ces mesures ont été appliquées avec enthousiasme grâce à de nouvelles ressources, mais tout cela s'est arrêté après le 29 février. Même s'il est prudent de veiller à ce que les personnes que nous accueillons au pays à titre de membres de la société canadienne fassent l'objet non seulement d'une vérification de sécurité, mais également d'un examen de santé et d'autres mesures, je pense qu'on peut procéder bien plus rapidement, car nous savons qu'il y a des retards en Jordanie et au Liban.

**Mme Salma Zahid:** Vous avez auparavant indiqué que toutes les mesures de contrôle sont prises par la GRC...

**Le président:** Madame Zahid, cette question ne cadre peut-être pas avec la portée de notre étude; peut-être devriez-vous passer à la suivante.

**Mme Salma Zahid:** Je passerai à la question suivante.

Dans un communiqué diffusé le 11 janvier, vous avez affirmé que les réfugiés pris en charge par le gouvernement reçoivent un soutien financier illimité au chapitre du logement et des services de soutien, mais ce n'est pas vrai. Les RPG reçoivent une allocation de subsistance limitée de la part du gouvernement, et il est plutôt dangereux de perpétuer l'idée voulant qu'ils aient accès à de l'aide et à un soutien financier illimité du gouvernement. Le soutien que le gouvernement offre aux RPG varie d'une ville à l'autre. Par exemple, dans une ville comme Toronto, une famille de quatre réfugiés comptant deux parents et deux enfants de moins de 18 ans recevrait un montant forfaitaire de 5 455 \$, ainsi qu'un soutien mensuel de 1 507 \$ pendant un an.

En perpétuant ce mythe, on ne fait que rendre la situation plus difficile pour un groupe déjà désavantagé et vulnérable, et créer la confusion au sein de la population canadienne. Considérez-vous que ce soit...

**L'hon. Peter Kent:** Non. Permettez-moi de vous rappeler une fois encore que je témoigne à titre de parrain du secteur privé pour vous faire part de mon expérience et de mes perceptions personnelles, et non en qualité de représentant de mon parti. Je ne compare pas pour défendre les nombreuses perceptions, réelles ou imaginées, relatives aux inégalités entre les réfugiés pris en charge par le gouvernement et les réfugiés parrainés par le secteur privé. J'ai parlé des inégalités que j'observe au chapitre des frais de voyage et du fardeau financier imposé aux répondants du secteur privé et aux signataires d'entente de parrainage lorsque le volume d'arrivées augmente.

Cette nuitée à l'hôtel est un avantage presque insignifiant pour les répondants du secteur privé, qui subitement... Je vais vous donner un bon exemple. Un certain nombre de membres de la communauté arménienne parrainent plus d'une famille et, sur une période de plusieurs mois, ils pouvaient accueillir une famille comptant normalement cinq, six ou sept membres, lui trouver un logement, l'aider à se réinstaller, lui trouver des meubles et s'occuper des inscriptions à l'école. Cependant, tout à coup, en décembre et en janvier, quand le gouvernement a accéléré le programme et a commencé à faire appel, au cours des premières semaines, aux répondants du secteur privé qui étaient déjà à l'oeuvre depuis quelques mois ou, dans certains cas, plusieurs années, confiant ainsi plusieurs familles à des gens qui s'attendaient à en accueillir une à la fois, le coût du logement temporaire et des hôtels, les démarches pour trouver un logement permanent et toutes les autres procédures nécessaires pour assurer la réinstallation sont devenus un véritable fardeau.

● (1550)

**Mme Salma Zahid:** Je donnerai le reste de mon temps à M. Virani.

**M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.):** Mme Zahid m'a donné une partie de son temps.

Je dois dire que vos propos me surprennent agréablement, monsieur Kent. J'aime que vous témoigniez à titre personnel plutôt qu'en qualité de parlementaire, comme vous l'avez fait précédemment. Vous faisiez partie de l'ancien gouvernement et vous continuez de servir le pays au Parlement; il est donc assez intéressant d'entendre une personne ayant votre caractère partisan exprimer un tout nouvel enthousiasme pour l'arrivée des réfugiés, l'augmentation des nombres, l'accélération du processus et l'accroissement des dépenses.

J'aimerais éclaircir quelques points. Je voudrais que vous apportiez des éclaircissements sur vos propos, car vous avez réclamé des programmes de subvention au logement, ainsi que le rétablissement de l'affrètement et des vols payés. Vous avez en outre indiqué que les RPSD devraient pouvoir rester plus d'une nuit à l'hôtel avant d'emménager avec la famille qui les parraine, en sachant pertinemment qu'un parrainage du secteur privé est, justement, privé et sert à alléger le fardeau qui pèse sur le gouvernement qui accorde des fonds au reste des réfugiés qui arrivent.

Je veux vous interroger à propos des coûts que vous prévoyez dans cet exercice en qualité d'ancien membre du Cabinet. Je trouve cependant légèrement ironique que vous disiez, à titre personnel et professionnel, qu'il faut mettre fin aux politiques porteuses de discorde qui opposent un groupe à un autre. Il aurait été intéressant d'entendre de tels propos de vos anciens collègues avant le 19 octobre, car c'est votre parti, dans l'ancien gouvernement, qui a en fait accentué ces divisions.

Quoi qu'il en soit, vous avez aussi dit quelque chose, et j'aimerais obtenir des éclaircissements de votre part à ce sujet.

**Le président:** Vous disposez de 15 secondes.

**M. Arif Virani:** Vous avez indiqué que le gouvernement a incité des répondants du secteur privé à louer des logements, ce qu'il n'a jamais fait. Jamais il n'a agi ainsi. Je vous demanderais de fournir des documents prouvant qu'il a incité des répondants du secteur privé à louer des logements avant que les réfugiés n'arrivent en sol canadien.

**L'hon. Peter Kent:** Eh bien, cela fait beaucoup de questions auxquelles répondre...

**Le président:** La période de sept minutes est écoulée. Nous accorderons maintenant la parole à Mme Rempel pour sept minutes.

**L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Allos, je tiens à vous remercier, vous et votre groupe. Vous accomplissez un travail formidable au Canada dans ce dossier. C'est un des groupes le plus important à participer à cette initiative.

Je veux simplement connaître vos réflexions au sujet des groupes minoritaires et des camps de réfugiés. Le gouvernement a indiqué que la religion ne constituerait pas un critère de sélection. Je comprends le principe sous-jacent, mais quiconque a été dans la région doit admettre que la religion est en partie à l'origine du conflit. Les différends religieux ont entraîné des persécutions.

Je me demande si vous pouviez parler du fait qu'il n'est pas xénophobe de tenir compte de la persécution de certaines confessions lorsque l'on détermine l'ordre de priorité des réfugiés. Ce n'est pas une remarque sur la foi comme telle; simplement, le fait est que quelques confessions font davantage l'objet de persécution que d'autres. Je me demande si vous pouviez, en vous appuyant sur l'expérience de votre groupe, parler brièvement de la manière dont on pourrait modifier le processus pour tenir compte de certains groupes minoritaires et groupes confessionnels qui sont davantage

persécutés dans la région et qu'on ne réussit peut-être pas à aider dans le cadre de l'initiative.

Certains fonctionnaires nous ont par exemple indiqué que seulement neuf dossiers de réfugiés yézidis avaient été examinés dernièrement. Votre organisation pourrait peut-être formuler quelques recommandations à ce sujet.

**M. Rabea Allos:** En fait, le processus ne devrait pas tenir compte de la religion. Cependant, si on observe les réfugiés dans le Moyen-Orient, on constate que les plus vulnérables sont les musulmans convertis, plus encore que les chrétiens et les yézidis. Les athées sont plus vulnérables. Viennent ensuite les yézidis et les mandéens, un petit groupe qui croit en Jean-Baptiste, puis les chrétiens. Ce sont là les groupes les plus vulnérables.

Ils ne pourront certainement pas être rapatriés lorsque la guerre ou la crise prendront fin. Ils devront vivre ailleurs, comme au Canada, en Suède, aux États-Unis ou en Australie, et ils seront probablement plus faciles à réinstaller et à intégrer dans la société que ceux dont le coeur est toujours dans la région.

Au bout du compte, oui, je suis Canadien d'origine irakienne, mais c'est au Canada que j'accorde ma loyauté. Je devrais être loyal à l'égard du Canada, pas envers un autre pays.

Nous devrions vraiment chercher à aider les gens qui veulent venir ici et dont le coeur est ici, pas ailleurs.

● (1555)

**L'hon. Michelle Rempel:** Considérez-vous que le gouvernement fait un travail adéquat actuellement quand vient le temps d'accorder la priorité aux groupes les plus vulnérables de la région dans le cadre de l'initiative des réfugiés?

**M. Rabea Allos:** Non. Il a pris la décision politique d'accueillir 25 000 réfugiés en un certain laps de temps, et si on veut atteindre cet objectif, il faut faire des compromis à certains égards. Si c'est le nombre qui prime, alors on s'adresse aux Nations unies et on accueille tous ceux qui sont prêts à venir immédiatement. J'accorderais un peu plus de temps pour choisir les plus vulnérables.

**L'hon. Michelle Rempel:** En ce qui concerne les recommandations que nous pourrions formuler dans notre rapport, comment pensez-vous que le gouvernement pourrait mieux prioriser les plus vulnérables dans ses initiatives?

**M. Rabea Allos:** Tournez-vous vers d'autres organismes que le HCR. Le second en importance dans le monde est la Commission internationale catholique pour les migrations, ou CICM, qui travaille en très étroite collaboration avec le HCR. Elle s'occupe principalement des réfugiés qui ne vivent pas dans des camps, mais dans les régions dévastées de différentes parties du monde.

De plus, je recommanderais certainement au gouvernement de travailler avec les groupes du secteur privé du Canada pour les envoyer dans les zones de crise et les laisser choisir les réfugiés, en veillant à ce qu'ils figurent parmi les plus vulnérables.

**L'hon. Michelle Rempel:** Monsieur Kent, peut-être pourriez-vous nous parler davantage de la perte de ressources subie par les groupes de répondants du secteur privé.

Ce n'est pas une question partisane, mais nous avons entendu des plaintes au pays à propos des ressources qui ont été dépensées et du fait qu'il y a une discordance, une sorte d'effet de cloisonnement faisant en sorte que les réfugiés pris en charge par le gouvernement logent à l'hôtel alors que des installations attendent ceux qui sont parrainés par le secteur privé. Il n'existe pas d'approche uniforme; on l'a clamé haut et fort.

Y a-t-il moyen pour le gouvernement de rompre ce cloisonnement pour que l'on ne gaspille pas 6 000 \$ pour des logements qui restent vides pendant des mois?

**L'hon. Peter Kent:** Certainement. Cette question fait suite à une autre à laquelle je n'ai pas eu l'occasion de répondre.

Le gouvernement n'a pas indiqué précisément aux répondants du secteur privé de louer des logements à long terme, mais il leur a dit de se préparer à accueillir des réfugiés et à les aider à se réinstaller rapidement dans la société canadienne.

Certains groupes, en l'absence d'information, compte tenu des problèmes relatifs aux demandes que les SEP ont présentées au gouvernement et au manque de rétroaction au cours du processus, sachant que le volume de réfugiés arrivant en novembre et en décembre dans des villes comme Toronto — que je connais bien — allait augmenter et connaissant la rareté des logements abordables, ont commencé à prendre des mesures pour s'assurer que les familles ou les personnes qu'ils parrainaient auraient à leur disposition un logement adéquat.

**L'hon. Michelle Rempel:** Peut-être pourrais-je éclaircir les propos exubérants d'un de mes collègues. Ce que vous dites, c'est que lorsque le gouvernement a fait savoir qu'on ferait venir un certain nombre de réfugiés, cela a en partie signifié clairement aux répondants privés de se préparer, car ils accueilleraient quelqu'un bientôt.

**Le président:** Vous avez 10 secondes.

**L'hon. Peter Kent:** C'est ce qu'ils ont compris parce qu'au début, la plupart des réfugiés parrainés par le secteur privé arrivaient par centaines. Par exemple, la communauté arménienne de Toronto travaillait 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour accueillir les réfugiés à l'aéroport, les ramener et commencer à trouver des ressources pour les réinstaller.

**Le président:** Merci, monsieur Kent.

La parole est maintenant à Mme Kwan, qui dispose de sept minutes.

**Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD):** Merci beaucoup à nos deux témoins.

Je vous suis reconnaissante, monsieur Kent, de laisser de côté les politiques partisanes pour témoigner à titre de répondant du secteur privé.

À cet égard, j'aimerais particulièrement examiner le concept selon lequel vous préconisez que le gouvernement renonce aux prêts de transport pour tous les réfugiés. Ai-je raison de croire que vous souhaitez que ces prêts n'aient pas à être remboursés pour tous les réfugiés, pas seulement les réfugiés syriens, et ce, sans égard à la date d'arrivée?

● (1600)

**L'hon. Peter Kent:** Non, je parle de ce programme.

À la fin de mon exposé, j'ai rappelé la promesse du gouvernement, mais ce dernier a affirmé que le Canada pouvait faire davantage, et on a considéré que cet afflux de réfugiés s'ajoutait aux 285 000 à 300 000 immigrants qui arrivent normalement au Canada. Selon

mon interprétation, les réfugiés syriens s'ajouteraient au nombre habituel d'immigrants et feraient l'objet d'un projet spécial, similaire à celui prévu pour les réfugiés vietnamiens, il y a 40 ans.

Je conviens qu'il faut se fonder sur le besoin et sur l'aide, mais il y a...

**Mme Jenny Kwan:** Veuillez m'excuser, je peux peut-être...

**L'hon. Peter Kent:** Avant le 4 novembre et après le 29 février, la situation était très différente pour les répondants du secteur privé, car les coûts de transport étaient assumés par le gouvernement pour atteindre les objectifs. La situation a changé par la suite.

**Mme Jenny Kwan:** C'est exact.

Considérez-vous alors que le gouvernement devrait continuer de renoncer aux prêts pour les réfugiés?

**L'hon. Peter Kent:** Pour les réfugiés syriens dans le cadre de ce programme précis.

**Mme Jenny Kwan:** Seulement pour les réfugiés syriens. Comment conciliez-vous cette proposition avec celle voulant qu'on réserve un traitement égal à tous les réfugiés? Ce sont vos propres mots, il me semble. En agissant de la sorte, on ne traite les réfugiés pas de manière égale. Ce sont des catégories de réfugiés que l'on traite de manière égale.

J'aurais cru que si nous recommandons de réserver un traitement égal à tous les réfugiés, nous devrions présumer qu'ils se trouvent tous dans une région en crise lorsqu'ils quittent leur pays d'origine, et que lorsqu'ils arrivent ici, ils ont les mêmes exigences et les mêmes besoins, et devraient être traités de la même manière au chapitre des prêts.

**L'hon. Peter Kent:** Ils ne devraient certainement pas recevoir d'avis d'agences de recouvrement 30 jours après leur arrivée au pays.

**Mme Jenny Kwan:** Dites-moi ce que vous savez des difficultés que les réfugiés syriens ont eues quant au recouvrement des prêts et aux démarches des agences de recouvrement. Avez-vous des...

**L'hon. Peter Kent:** Je ne possède pas d'expérience de première main.

Je sais toutefois que des milliers de réfugiées attendent au Liban de venir au Canada. Le gouvernement devrait accorder la priorité à ce programme de réfugiés et en maintenir le rythme rapide.

J'ajouterai quelque chose au sujet de la question de la discrimination dans le cadre du traitement des dossiers. Je sais qu'au moins trois familles chrétiennes se sont fait dire par des fonctionnaires de l'ambassade de Beyrouth qu'elles n'avaient pas justifié leur demande d'asile en prouvant qu'elles avaient des raisons de craindre d'être persécutées du fait de leur race ou de leur religion.

● (1605)

**Mme Jenny Kwan:** Merci.

J'aimerais me pencher sur la question de la réinstallation.

Le problème qui se profile à l'horizon, bien entendu, c'est que bien des réfugiés en seront bientôt à leur 13<sup>e</sup> mois au pays. Nombreux sont les réfugiés qui ont résidé plusieurs mois à l'hôtel en attendant de se réinstaller. Qu'advient-il des familles parrainées par le secteur privé au 13<sup>e</sup> mois?

Au 13<sup>e</sup> mois, l'entente est-elle échue? Continuerez-vous d'aider ces familles?

**L'hon. Peter Kent:** Mais certainement.

Les répondants du secteur privé, particulièrement dans les communautés avec lesquelles j'ai travaillé, font venir des membres de communautés éloignées.

Les Arméniens d'Alep sont persécutés. Un grand nombre d'entre eux ont été déplacés lors du génocide des Arméniens, il y a 100 ans, mais la communauté leur tend la main. Je n'ai certainement rien à offrir sur les plans de la religion orthodoxe ou évangélique ou de la culture arménienne, mais je peux apporter de l'aide financière, et la communauté est là pour ouvrir grand les bras...

**Mme Jenny Kwan:** Selon vous, donc, le soutien se poursuit le 13<sup>e</sup> mois.

**L'hon. Peter Kent:** Il se poursuivra certainement dans mon cas et dans celui des répondants privés que je connais.

**Mme Jenny Kwan:** En ce qui concerne la situation des réfugiés pris en charge par le gouvernement, selon les renseignements que nous ont fournis les fonctionnaires, les gens sont la plupart du temps pris à la gorge en raison du prix élevé du logement. Dans bien des cas, en fait, ils sont déjà « dans le rouge » quand ils paient le loyer, compte tenu du taux d'aide au revenu. Comment pourrait-on mieux aider les familles qui éprouvent des difficultés et qui vivent actuellement dans la pauvreté?

**L'hon. Peter Kent:** Comme je l'ai proposé dans mon exposé, le gouvernement pourrait offrir un programme de soutien ou peut-être un programme de prêts remboursables à ceux qui éprouvent des difficultés financières et des problèmes de liquidité à court terme, mais il ne devrait pas confier aux agences de recouvrement la tâche de recouvrer les prêts à court terme.

Ce ne sont pas tous les réfugiés qui ont des difficultés. Certains arrivent avec des ressources et bénéficient de leur propre soutien financier. Même lorsque le prêt de transport aérien est encore impayé, je connais des réfugiés qui cherchent à effectuer les paiements, mais il faudrait leur accorder une période de grâce, selon les ressources dont ils disposent et leur capacité à se réinstaller d'eux-mêmes.

**Le président:** Vous avez cinq secondes, monsieur Kent.

**Mme Jenny Kwan:** Devrait-on offrir des prêts-subventions?

**L'hon. Peter Kent:** C'est une possibilité à envisager. Je ne fais pas figure d'autorité en la matière.

**Mme Jenny Kwan:** Merci.

**Le président:** Merci.

Monsieur Ehsassi, vous avez la parole pour sept minutes.

**M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je voudrais également remercier les deux témoins de comparaître devant nous pour formuler un certain nombre de recommandations.

Si je puis me joindre à mes deux collègues, je dirais que je suis moi aussi quelque peu préoccupé par la conversion de M. Kent sur la route de Damas, si l'on peut dire.

J'ai ici un article de 2014 dans lequel vous vantez les traditions humanitaires de notre système d'immigration et de protection des réfugiés. Cet article date du début de 2014.

Je remarque ici que vous ne dites rien de la crise des réfugiés syriens ou du fait que le Canada devrait contribuer à la réinstallation des Syriens. Est-ce exact?

**L'hon. Peter Kent:** Non. J'ignore de quel article vous parlez. J'étais à la frontière entre la Jordanie et l'Ouest de la Syrie et de l'Irak, observant et accueillant des réfugiés syriens qui traversaient le désert

en transportant leurs biens essentiels, et j'ai beaucoup écrit à mon retour, en janvier 2014.

**M. Ali Ehsassi:** Exactement.

**L'hon. Peter Kent:** J'ai publié des photos. J'ai utilisé les médias sociaux et visité le camp de Zaatari. J'ai également fait remarquer que les minorités opprimées, comme je l'ai déjà souligné, ne vont pas très souvent dans le camp des Nations unies parce qu'elles y sont plus opprimées qu'en Syrie.

**M. Ali Ehsassi:** J'ai l'impression que je fais référence au même article. C'est celui dans lequel vous semoncez M. Bernie Farber.

**L'hon. Peter Kent:** Ah oui.

**M. Ali Ehsassi:** J'ai lu cet article et n'y ai rien vu qui m'indique que notre pays devrait mieux s'y prendre pour faire venir des réfugiés de Syrie, mais je digresse.

**L'hon. Peter Kent:** On ne peut tout dire dans chaque article.

**M. Ali Ehsassi:** Absolument

Vous vous rappellerez qu'en 2014, quand vous avez écrit cet article...

**L'hon. Peter Kent:** Ce n'était pas un article. Je pense que c'était un billet d'une page...

**M. Ali Ehsassi:** C'était un article du *Huffington Post*.

**L'hon. Peter Kent:** Oui, et il n'était pas particulièrement long. J'y répondais à M. Farber.

**M. Ali Ehsassi:** À ce moment crucial, en 2014, le Canada s'était engagé à faire venir 1 300 réfugiés de Syrie, dont 1 100 étaient parrainés par le secteur privé.

**L'hon. Peter Kent:** Je vous corrige ici. Le gouvernement s'était engagé à faire venir 25 000 réfugiés irakiens et syriens. En 2014, ce nombre était d'environ 1 300, mais il allait croissant. Le gouvernement avait promis de continuer d'accueillir des réfugiés et d'en recevoir en plus grand nombre, mais vous parlez de la situation qui avait cours il n'y a pas tout à fait deux ans et demi, quand le monde ne faisait que commencer à prendre conscience de la gravité du déplacement des Syriens après le déplacement des Irakiens en Syrie, puis de Syrie aux pays voisins de Turquie, du Liban et de la Jordanie.

● (1610)

**M. Ali Ehsassi:** D'accord. Quoi qu'il en soit, je suis ravi que vous ayez une approche très différente à cet égard et que vous demandiez que le gouvernement du Canada s'y prenne beaucoup mieux pour accueillir des réfugiés syriens.

**L'hon. Peter Kent:** Eh bien, il faut être cohérent. Je ne lui demande que de faire preuve de cohérence...

**M. Ali Ehsassi:** Il faut admettre que les réductions drastiques imposées aux services de réinstallation en 2010 et 2011 nous posent un problème. Ces mesures ont fondamentalement miné la capacité des organismes de réinstallation d'aider les immigrants et les réfugiés qui arrivent au pays, et c'est un problème qui continue de leur nuire, car ils... Quand vous êtes-vous rendu compte que ce n'est pas quelque chose que le...

**L'hon. Peter Kent:** Depuis 15 ans, je collabore avec le Toronto Region Immigrant Employment Council, ou TRIEC. Je suis parfaitement au fait de la situation, et le Canada s'est montré particulièrement accueillant au fil des décennies. Je ne peux répondre... Je le répète, je témoigne à titre de répondant du secteur privé afin de traiter de la formidable accélération des efforts, mais aussi des conséquences imprévues de la promesse que votre parti a faite au cours des dernières élections.

Nous étions en mesure d'accueillir des réfugiés de façon constante avant le 19 octobre. Dans la précipitation pour atteindre l'objectif de 25 000 réfugiés, d'abord avant la fin de l'année, puis avant la fin de février, en faisant initialement appel aux répondants du secteur privé, le gouvernement a créé d'imposants fardeaux, et je pense qu'il a maintenant créé des fardeaux ou des problèmes différents en ralentissant ses efforts après avoir atteint son objectif de 25 000 réfugiés.

**M. Ali Ehsassi:** Dans ce cas, si vous me le permettez, je ne vous demanderai que ceci. Je comprends que vous répétez que nous devrions faire un bien meilleur travail. Combien croyez-vous que le gouvernement devrait dépenser pour faire venir les réfugiés syriens?

**L'hon. Peter Kent:** Le gouvernement devrait honorer les promesses qu'il a faites, et je crois que ces promesses ne sont qu'à moitié remplies pour l'instant, notamment en ce qui concerne les réfugiés parrainés par le secteur privé et les signataires d'entente de parrainage. Les nouveaux quotas à l'intention des signataires d'entente de parrainage privés n'ont pas encore été annoncés. Dans certains cas, il s'agit de 100 personnes. Certains signataires d'entente de parrainage et, assurément, les collectivités avec lesquelles j'ai travaillé — l'Église melkite et la communauté arménienne — ont la capacité d'en recevoir plusieurs milliers de plus. Ces réfugiés pourraient facilement être accueillis au cours des prochains mois.

**M. Ali Ehsassi:** Diriez-vous que vous êtes à l'aise avec le montant qui a été dépensé jusqu'ici? Dans la négative, combien d'argent additionnel le gouvernement devrait-il s'engager à dépenser?

**L'hon. Peter Kent:** Eh bien, je crois que l'on a dépensé beaucoup plus pour le branle-bas de combat qui s'est produit pour tenter d'atteindre une certaine cible en un temps déraisonnablement trop court. Je crois que cela aurait dû s'échelonner sur une période mieux contrôlée et mieux encadrée.

Si nous en acceptons 20 000 de plus, je crois que ce sera formidable, mais toujours à condition qu'ils soient sélectionnés, traités et triés de manière appropriée. Or, la réalité, c'est qu'aujourd'hui, la majorité des réfugiés du Moyen-Orient veulent ultimement rentrer chez eux. Pour les 85 000 ou 100 000 réfugiés qui sont dans le camp de Zaatar ou dans d'autres camps en Jordanie, et ceux qui sont dans les autres pays de la région, la réalité est qu'ils ne seront pas acceptés par les pays développés. Ultimement, ils devront rentrer chez eux, en espérant que la paix sera revenue...

**Le président:** Merci, monsieur Kent.

La parole est maintenant à M. Saroya, pour cinq minutes.

**M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Kent et monsieur Allos, de vous être présentés pour nous guider en ces temps difficiles.

J'entends ces histoires constamment. Des parrains privés ont loué des logements pendant des mois et des mois, mais les réfugiés qu'ils attendaient sont toujours assis en arrière sans savoir quand ils vont arriver. De plus, une limite a été fixée pour le nombre de demandes

en provenance de parrains privés. Monsieur Allos, quelle incidence cela a-t-il eue sur votre travail?

**M. Rabea Allos:** Les demandes irakiennes ont été retardées, mais elles avancent maintenant plus rapidement. Nous avons rencontré le ministre McCallum la semaine dernière, et ils vont apparemment envoyer 40 employés de plus en Jordanie et au Liban, si je ne m'abuse. Ils veulent avoir éliminé l'arriéré d'ici juin ou juillet.

Le problème le plus sérieux que nous avons eu, c'était au début de l'année, en janvier, lorsqu'on nous a appris que l'on ne pouvait parrainer personne d'autre que des ressortissants syriens. Vous savez comme moi qu'il y a d'autres communautés en dehors des Irakiens et des Syriens. Il y a aussi des Somaliens, des Afghans, des Érythréens, et des réfugiés du Pakistan et de la Birmanie qui ont besoin d'être réinstallés. Je présume que les réfugiés se sont sentis persécutés.

Par exemple, si vous allez à la rencontre des réfugiés en Jordanie, vous allez voir, dans la même pièce, des Érythréens, des Irakiens et des Syriens. Vous allez devoir leur dire: « Désolé, nous ne pouvons parler qu'aux Syriens. » Les autres ont alors l'impression qu'on les persécute à nouveau. C'est le problème le plus sérieux que nous avons eu, mais les choses commencent à fonctionner mieux, cela ne fait aucun doute.

• (1615)

**M. Bob Saroya:** En ce qui concerne la limite qui a été fixée, croyez-vous que ce soit une bonne chose ou si vous croyez que le gouvernement devrait revoir sa position à ce sujet?

**M. Rabea Allos:** La limite a été fixée en 2011-2012 par le ministre de l'époque, M. Kenney. Je crois que c'était une bonne chose, parce que le Programme de parrainage privé de réfugiés était surtout utilisé pour le parrainage des familles, et qu'il y avait beaucoup de signataires d'entente de parrainage qui utilisaient le système pour présenter autant de demandes que possible, parfois des milliers. Si un ou deux réussissent, tout est pour le mieux. Sauf qu'entretemps, vous créez un énorme arriéré dans les bureaux des visas. En Afrique, l'attente dans les bureaux des visas est actuellement de cinq à sept ans.

Alors oui, il faut fixer une limite, mais il faudrait assortir la limite de pénalités. Ceux qui ont un taux de réussite de 90 % ne devraient pas être traités de la même façon que ceux qui ont un taux de réussite de 20 %, parce que c'est cela qui crée l'arriéré.

**M. Bob Saroya:** Si j'ai bien compris, c'est vous qui travaillez avec ces organismes depuis le plus longtemps. Les leçons que vous avez pu apprendre au fil des ans concernant la réinstallation de grands nombres de réfugiés vous servent-elles pour la réinstallation des réfugiés qui nous occupent à l'heure actuelle?

**M. Rabea Allos:** Pardon, quelle était...?

**M. Bob Saroya:** Vous faites ce travail depuis longtemps. Les leçons que vous avez apprises avec le programme de réinstallation des réfugiés vous sont-elles de quelque utilité pour réinstaller les réfugiés actuels?

**M. Rabea Allos:** Oui, bien sûr. Premièrement, comme je l'ai suggéré, j'éliminerais le Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement et j'en ferais un programme de réinstallation hybride. Le gouvernement pourrait offrir un soutien financier pendant trois ou six mois au lieu d'une année complète et s'en remettre aux répondants du secteur privé pour offrir la compassion et le soutien moral, trouver des emplois et s'assurer que la famille de réfugiés est réinstallée.

S'ils ne sont pas indépendants financièrement après quelques mois, ils continueront de toucher des prestations d'aide sociale indéfiniment. À mon sens, ce n'est pas une réinstallation réussie.

**M. Bob Saroya:** En vous fondant sur votre expérience, quels changements aimeriez-vous que nous apportions à nos stratégies de réinstallation actuelles et futures?

**M. Rabea Allos:** Je réduirais d'un an à trois mois le soutien financier, comme c'est le cas aux États-Unis, et je ne le prolongerais que si le réfugié prouve qu'il en a besoin. On ne veut pas qu'ils croient que c'est leur dû et qu'ils restent chez eux tout en touchant un chèque à la fin du mois. Il leur faut travailler et contribuer à la société.

**M. Bob Saroya:** Ma prochaine question s'adresse à M. Kent...

**Le président:** Il vous reste 15 secondes, monsieur Saroya.

**M. Bob Saroya:** Je vais m'arrêter là.

**Le président:** Merci.

Monsieur Sarai, vous avez cinq minutes.

**M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.):** Je tenais d'abord à vous remercier tous les deux d'être venus, et je vous félicite de l'excellent travail que vous faites à titre, respectivement, de signataire d'entente de parrainage pour aider les réfugiés et de répondant privé. C'est admirable, et vous joignez le geste à la parole. Je vous en suis sincèrement reconnaissant.

Monsieur Kent, vous avez dit qu'on avait tort de dresser un groupe de réfugiés contre l'autre, mais un article du 27 janvier dans la Presse canadienne a révélé que c'était, en fait, ce que faisait le gouvernement précédent. Il traitait les réfugiés syriens sur le volet.

À titre de répondant privé, avez-vous la même liberté de le faire, et pensez-vous que c'était la bonne chose à faire à l'époque?

**L'hon. Peter Kent:** J'ai cru comprendre que, dans ses remarques, le ministre McCallum — qui est un ami de longue date — disait « Nous en avons assez du programme des réfugiés syriens. Nous devons assumer nos obligations internationales d'accueillir entre 12 000 et 24 000 réfugiés par année provenant d'autres pays que la Syrie. » Ma réponse a été que le gouvernement a fait du programme des réfugiés syriens un projet cible et qu'il a dépassé la proportion normale de réfugiés parmi les 285 000 à 300 000 immigrants et réfugiés que nous accueillons chaque année au Canada.

Pour ce qui est de la priorité que le gouvernement précédent accordait aux minorités opprimées, je pense que j'ai entendu encore une fois aujourd'hui que les réfugiés ont quitté une situation hostile pour se retrouver dans d'autres situations semblables, et nous avons une occasion de facilement intégrer ces familles parrainées par le secteur privé, et à un coût beaucoup moindre, dans des communautés des diverses diasporas, dont celle des Yazidis. Il n'y a pas si longtemps, une famille yazidie a fait baptiser un enfant à l'église St. Clement, à Toronto...

• (1620)

**M. Randeep Sarai:** Peu importe la raison. Vous faites exactement la même chose. Vous choisissez ceux qui sont le plus à l'aise ici et vous dites qu'ils sont ici, mais si vous renversez la situation, les autres sont plus vulnérables, car ils ne jouissent pas du même soutien.

Au Canada, nous ouvrons la porte à tout le monde, qu'ils bénéficient ou non d'appuis...

**L'hon. Peter Kent:** Non, les réfugiés à la charge du gouvernement sont issus d'un bassin de réfugiés traditionnels, mais certains des réfugiés parrainés par le secteur privé sont acceptés comme des

quantités inconnues. Cependant, pour les collectivités qui feront venir au Canada les familles de réfugiés et les particuliers qu'ils parrainent, cela a du bon sens, surtout pour ce qui est de respecter les cibles du gouvernement, ce qu'ils ont fait au départ...

**M. Randeep Sarai:** Vous dites qu'il ne faudrait pas choisir arbitrairement les réfugiés parrainés par le gouvernement, mais que ceux qui sont parrainés par le secteur privé devraient pouvoir l'être parce que les parrains disposent de réseaux et d'un soutien communautaire...

**L'hon. Peter Kent:** Pour que leur intégration soit très rapide... J'ai assisté à une cérémonie à laquelle était aussi présent un de mes collègues qui se trouve ici, si je ne m'abuse. Le maire de Toronto se demandait pourquoi la région du Grand Toronto est une zone aussi dynamique quant au volume de réfugiés parrainés qui y sont accueillis, et ce, par milliers. Il s'est rendu compte que c'est la communauté arménienne qui a parrainé activement et réussi à intégrer des réfugiés au cours des dernières années, non seulement en leur trouvant un logement temporaire et des écoles, mais en leur trouvant du travail...

**M. Randeep Sarai:** Non, non, je suis d'accord avec vous pour ce qui est des réfugiés parrainés par le secteur privé. Je parlais plutôt de ceux qui sont parrainés par le gouvernement.

Monsieur Allos, ma prochaine question s'adresse à vous. Vous dites qu'il faudrait réduire à trois mois l'aide financière accordée aux réfugiés parrainés par le gouvernement. Or, d'autres témoins et membres du caucus nous ont parlé ici de la crainte associée au 13<sup>e</sup> mois. La première chose à faire est d'apprendre l'anglais, mais cela ne se fait pas en trois mois. Ce n'est pas une période suffisante pour apprendre l'une des langues officielles, qu'il s'agisse du français ou de l'anglais.

Après avoir trouvé un logement, la deuxième difficulté consiste à apprendre la langue...

**Le président:** Il vous reste 10 secondes.

**M. Randeep Sarai:** ... puis à trouver un emploi. Comment pouvez-vous justifier la réduction du financement à cet égard?

**M. Rabea Allos:** On ne veut pas que les réfugiés pensent que l'aide financière qu'ils reçoivent à la fin du mois est un droit acquis. Ils doivent sortir et chercher du travail, ce qu'ils peuvent faire même s'ils ne parlent pas anglais.

**Le président:** Merci.

Monsieur Trost, je vous prie, vous avez cinq minutes.

**M. Brad Trost (Saskatoon—University, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remplace aujourd'hui M. Tilson, qui doit malheureusement assister à des funérailles. Il m'a demandé de poser certaines des questions que je vais soulever.

Voici l'une d'entre elles. Il y a des incertitudes entourant les signataires d'entente de parrainage. Depuis la date limite qui avait été établie à la fin de février, certains signataires ont reçu de nouveaux quotas, d'autres non. Qu'avez-vous à dire à ce sujet?

**M. Rabea Allos:** Je pense que les quotas ont été annoncés il y a environ deux semaines. Je connais un SEP qui n'a pas reçu de quota, mais une enquête est probablement en cours à ce sujet.

Les quotas ont donc été annoncés il y a deux semaines. Entretemps, jusqu'à la fin du mois de mars, il était seulement possible de parrainer des ressortissants syriens.

**M. Brad Trost:** Monsieur Kent, avez-vous des observations à formuler à ce sujet?

• (1625)

**L'hon. Peter Kent:** Oui. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, il y a plus de 2 000 réfugiés syriens d'origine arménienne identifiés qui attendent actuellement d'être parrainés. Si les quotas imposés aux SEP étaient levés, ils pourraient être comblés immédiatement. Plusieurs autres communautés sont mécontentes en raison des quotas très faibles qui leur ont été attribués ou, dans certains cas, qui n'ont pas encore été fixés.

**M. Brad Trost:** Par conséquent, vous recommandez d'abolir les quotas.

**L'hon. Peter Kent:** En fait, il faudrait aller dans cette voie, mais si on levait les quotas, il faudrait mettre en place des ressources considérables à Winnipeg et sur place, au Liban et en Jordanie, pour traiter les dossiers et transporter les gens.

**M. Rabea Allos:** Dans les années passées, comme les quotas étaient publics, tout le monde savait combien de réfugiés étaient parrainés par chaque SEP. Or, cette année, les quotas n'ont pas été rendus publics.

**M. Brad Trost:** Pourquoi?

**M. Rabea Allos:** Nous l'ignorons. La semaine dernière, nous avons posé la question au ministre McCallum, qui nous a répondu qu'il allait se renseigner. Nous ne savons pas du tout qui obtient quoi.

Par exemple, l'année dernière, en 2015, le bureau des réfugiés de l'Archidiocèse de Toronto a parrainé environ 2 300 personnes. Comme le bureau a obtenu un quota de 1 000 personnes seulement, il se mêlera certainement de ce dossier.

**M. Brad Trost:** Je vous remercie de ces réponses. Le Comité devra faire un suivi sur ce dossier.

L'une des questions que M. Tilson m'a demandé de poser concerne votre expérience relativement aux problèmes de logement dans la région du Grand Toronto. Je sais que vous en avez parlé brièvement. Est-ce que l'un de vous deux souhaite commenter ce qui a été dit?

**M. Rabea Allos:** Honnêtement, en ce qui concerne le parrainage privé, je ne suis pas au courant. Habituellement, les familles sont préparées.

**L'hon. Peter Kent:** Je peux certainement en parler.

Il y a une grande pénurie de logements abordables à Toronto et dans les environs. Le rythme accéléré des arrivées a posé des problèmes, ne serait-ce que pour visiter un nombre d'endroits suffisants et pour veiller à ce que les baux... à ce que des propriétaires ne profitent pas de certaines familles.

Le problème demeure. Il y a encore une pénurie, mais nous avons découvert que, de façon temporaire — dans les communautés avec lesquelles j'ai travaillé —, les familles qui parrainent des réfugiés accueillent très souvent ces derniers chez eux jusqu'à ce qu'ils trouvent un endroit où se loger. Très souvent, le problème réside dans la difficulté à trouver un logement abordable à proximité d'une église ou d'une école...

**M. Brad Trost:** D'un centre de soutien...

**L'hon. Peter Kent:** En ce qui concerne les Arméniens catholiques, ils veulent être près des écoles et du transport en commun.

**M. Brad Trost:** Il vous reste une minute pour résumer très rapidement ce dont vous n'avez pas parlé, parce que nous sommes sur le point de passer au prochain intervenant...

**L'hon. Peter Kent:** J'aimerais revenir sur un point qui était inachevé. J'ai entendu des allégations qui m'inquiètent à propos d'agents d'immigration de notre ambassade de Beyrouth, qui traitent avec beaucoup de scepticisme et d'insensibilité les demandes présentées par des chrétiens qui, selon leurs dires, ne sont pas persécutés. Or, il a été établi très clairement que les chrétiens et d'autres minorités — les melkites, les yézidites et les mandéens — sont vulnérables.

Je pense que le ministre devrait s'assurer que les demandes soumises à cette ambassade par des chrétiens sont évaluées avec autant de compassion que celle de tout autre réfugié légitime.

**Le président:** Merci, monsieur Kent.

Nous allons maintenant interrompre la séance pour permettre au prochain groupe de témoins de comparaître.

Merci.

• (1625)

\_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1630)

**Le président:** Permettez-moi de débiter la deuxième partie de notre séance d'aujourd'hui.

Le deuxième groupe de témoins est composé de Judy Villeneuve, conseillère au Conseil de ville de Surrey, et d'Aileen Murphy, planificatrice sociale en chef, qui comparaissent par vidéoconférence. Soyez les bienvenues.

**Mme Judy Villeneuve (conseillère, Conseil de ville de Surrey, Ville de Surrey):** Merci beaucoup. Nous sommes ravies d'être parmi vous.

**Le président:** La vidéo fonctionne. Très bien.

Mme Chantal Desloges, qui comparaît à titre personnel, est aussi présente.

Soyez la bienvenue, madame Desloges. Nous allons débiter par votre déclaration. Vous avez sept minutes.

**Me Chantal Desloges (avocate, Desloges Law Group, à titre personnel):** Merci.

Mesdames et messieurs, c'est la sixième ou la septième fois que je compareis devant ce comité. Je dois reconnaître qu'il est très agréable de voir autant de nouveaux visages.

Je suis une avocate spécialisée en droit de l'immigration et des réfugiés. Il y a plus de 21 ans que je travaille, d'une manière ou d'une autre, auprès d'immigrants et de réfugiés.

Depuis plus de 10 ans, j'ai beaucoup travaillé avec des réfugiés parrainés par cinq groupes de parrains du secteur privé ou des signataires d'entente de parrainage. Je me suis donc fait une bonne idée des avantages et des inconvénients du système, à la fois en tant qu'avocate et en tant que bénévole. Jamais dans ma carrière je n'avais vu le public s'intéresser autant à la question des réfugiés. Je dis souvent à mes amis, à la blague, que cela me rend tout à coup très intéressante lors des cocktails, ce qui n'était jamais arrivé auparavant.

Parmi les témoins présents aujourd'hui, certains travaillent très activement à l'établissement des réfugiés et ils parleront probablement de cette question précise beaucoup plus intelligemment que je ne pourrais le faire. En tant qu'avocate, je m'attarderai à la façon d'utiliser le processus juridique de sélection des réfugiés pour faire des choix plus judicieux et améliorer les chances d'intégration des réfugiés après coup. Je formulerai trois recommandations en ce sens.

Premièrement, il faut se concentrer davantage sur les réfugiés parrainés par le secteur privé et moins sur les réfugiés pris en charge par le gouvernement. Deuxièmement, il faut faire connaître la catégorie des réfugiés autonomes, donner des précisions à ce sujet et en faire la promotion. J'expliquerai de quoi il s'agit dans un instant. Troisièmement, il faut que le Canada adopte ses propres critères de sélection pour déterminer la priorité des réfugiés et qu'il se fie moins au Haut-Commissariat des Nations unies pour choisir ceux qui viendront ici.

Tout d'abord, pour ce qui est du premier point, je pense qu'il ne subsiste plus aucun doute quant au fait que les réfugiés parrainés par le secteur privé s'intègrent mieux et plus rapidement que ceux qui sont pris en charge par le gouvernement. Quiconque joue un rôle actif dans l'établissement des réfugiés vous dira la même chose. Il y a des exceptions, bien entendu. Nous connaissons tous des réfugiés qui ont été pris en charge par le gouvernement et qui ont accompli des choses remarquables, mais de manière générale, les réfugiés parrainés par le secteur privé s'établissent habituellement plus vite. C'est logique, parce que l'arrivée des réfugiés se passe bien plus en douceur quand chaque famille est accueillie au Canada par une équipe de personnes préparées qui ont attendu longtemps leur arrivée et l'ont soigneusement mise au point. Le plan d'établissement des réfugiés, qui fait partie du programme d'immigration, attire l'attention des parrains la façon de se préparer à leur arrivée. Ainsi, on s'assure que les effectifs et les fonds nécessaires seront en place longtemps d'avance.

En outre, la plupart du temps, les réfugiés parrainés par le secteur privé ont déjà des liens avec le Canada, par l'intermédiaire d'un proche ou grâce à l'appui d'un groupe religieux ou ethnique. C'est d'ailleurs de cette façon qu'ils sont parrainés. Ils trouvent un emploi beaucoup plus rapidement parce qu'ils connaissent des gens au Canada. Je peux en témoigner personnellement, parce que j'ai moi-même embauché dans mon bureau des réfugiés syriens nouvellement arrivés. Pourquoi l'ai-je fait? Eh bien, le signataire de l'entente de parrainage a communiqué avec moi et m'a demandé directement si je pouvais en engager un. Tout cela ne coûte absolument rien aux contribuables canadiens. En toute franchise, je pense que ça tombe sous le sens. Non seulement cette façon de procéder permet de réaliser des économies, mais elle exerce très peu de pressions sur l'infrastructure d'établissement, parce que les logements, les hôtels et l'aide sociale deviennent inutiles.

Je ne pense pas qu'il soit égoïste de la part de notre pays de vouloir choisir les gens qui ont les meilleures possibilités de s'adapter rapidement à notre système économique. Je ne dis pas qu'il faut éliminer complètement les réfugiés pris en charge par le gouvernement. Il faut certes aider les gens qui n'ont pas de liens avec le Canada, mais nous devrions le faire dans la mesure de nos moyens. Néanmoins, j'estime qu'il faut vraiment insister davantage sur le parrainage de réfugiés par le secteur privé qui, à mon sens, est le choix le plus judicieux et le plus responsable du point de vue économique.

En lien avec la priorisation du Programme de parrainage privé de réfugiés, j'ajouterais qu'il faut vraiment réviser le système de quotas dont il a été abondamment question ce matin. Les signataires

d'entente de parrainage sont très mécontents de la manière dont sont gérés les quotas. Plusieurs SEP m'ont dit que le système doit être plus prévisible et plus transparent. Dans la mesure du possible, il faudrait établir un plan pluriannuel et non un plan ponctuel, car ce dernier suppose que, d'une année à l'autre, les signataires d'entente de parrainage ne savent jamais combien de places on leur accordera.

Vous devez comprendre que la gestion d'un signataire d'entente de parrainage exige une vaste mobilisation d'effectifs, composés d'employés rémunérés et de bénévoles. On ne peut pas contrôler l'ardeur des bénévoles comme on ouvre ou on ferme un robinet; il faut la gérer au fil du temps. L'avantage dont nous jouissons en ce moment, c'est que le parrainage de réfugiés connaît un engouement sans précédent auprès du public. Pourquoi voudrions-nous le miner en disant aux gens chaque année que nous ignorons combien de personnes pourrons être accueillies, qu'il y en aura un nombre élevé une année et peu l'année suivante, de façon telle que personne ne peut se préparer adéquatement?

•(1635)

Je passe maintenant au deuxième point. J'aimerais bien savoir combien de personnes présentes ici aujourd'hui savent qu'il existe au Canada un programme pour les réfugiés autonomes. En avez-vous déjà entendu parler? Saviez-vous qu'une personne peut essentiellement se parrainer elle-même pour venir au Canada? C'est ce que je croyais, parce que 99 % de la population canadienne n'en a jamais entendu parler non plus.

Aux termes du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, il y a trois façons d'immigrer au Canada comme réfugié à titre privé. La première est le parrainage, la deuxième est le parrainage par le gouvernement, mais il y a une troisième catégorie appelée « réfugié autonome ».

C'est très important, parce que les réfugiés ne sont pas tous pauvres, comme quelqu'un l'a dit ce matin. Un grand nombre de personnes venant de la Syrie ou d'autres pays du Moyen-Orient étaient très bien nantis avant la guerre. Nombreux sont ceux qui avaient investi de l'argent à l'étranger. Bien des ressortissants qui vivaient déjà à l'étranger se sont retrouvés coincés par la guerre et sont incapables de retourner chez eux, ce qui ne signifie pas qu'ils sont pauvres et qu'ils sont sans le sou.

Je pense qu'il faudrait faire la promotion de ce programme que personne ne connaît vraiment auprès du public, afin que les gens sachent que cette possibilité existe. Il faudrait renseigner les gens sur son fonctionnement, parce que, au cours de mes 20 et quelques années de carrière, je n'ai jamais vu personne y avoir recours.

La question qui se pose est la suivante: « Pourquoi? » Il est très difficile d'obtenir des renseignements sur ce programme et personne ne semble vraiment savoir comment il fonctionne, mais en ce qui a trait à l'intégration des réfugiés, ne serait-il pas formidable que des réfugiés puissent arriver grâce à leurs propres ressources financières et soient en mesure de s'intégrer eux-mêmes à notre système, sans faire appel aux ressources de qui que ce soit d'autre?

Pour finir, voici le troisième point. Je suis d'accord avec ce qu'a dit plus tôt M. Allos au sujet de la différence entre les besoins des réfugiés en matière de protection et leurs besoins en matière de réinstallation. Tous les réfugiés qui fuient leur pays ont besoin de protection; cependant, une partie d'entre eux seulement ne pourront jamais retourner chez eux. Qui sont ces réfugiés qui ne pourront jamais rentrer chez eux? Il s'agit principalement de minorités, non seulement religieuses, mais aussi ethniques, de même que les minorités sexuelles et les femmes qui risquent d'être victimes de violence.

• (1640)

**Le président:** Il vous reste cinq secondes.

**Me Chantal Desloges:** D'accord. Merci.

Je pense que nous devons concentrer notre attention sur les groupes les plus vulnérables. Je suis tout à fait d'accord avec les deux témoins précédents, qui disaient que nous devrions sélectionner les réfugiés les plus vulnérables et pas nécessairement compter sur le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés afin de retirer des gens des camps, qui représentent finalement un groupe très homogène.

**Le président:** Merci.

Allez-y, madame Villeneuve. Vous avez sept minutes.

**Mme Judy Villeneuve:** Merci beaucoup.

Bonjour. Je suis Judy Villeneuve et je suis conseillère municipale à Surrey depuis 27 ans. Je préside le Conseil consultatif sur les politiques sociales et copréside le partenariat local en matière d'immigration de Surrey.

Aileen Murphy est notre planificatrice sociale principale, et elle est avec moi à l'hôtel de ville de Surrey et pourra répondre à vos questions.

C'est un honneur d'avoir été invitées à comparaître devant vous.

La question de l'établissement des réfugiés est un sujet qui me préoccupe beaucoup et qui préoccupe la Ville de Surrey depuis plusieurs années. Je vais plus particulièrement parler des efforts déployés par notre ville pour accueillir les réfugiés, le programme de prêt de transport aux réfugiés et l'incidence que le repaiement de ces prêts a sur l'établissement et l'intégration des réfugiés.

Comme vous le savez, on a renoncé aux prêts accordés aux réfugiés syriens qui sont arrivés au Canada entre le 4 novembre et la fin de février. J'applaudis cette décision et, afin de soutenir l'établissement des réfugiés, j'exhorte le gouvernement fédéral à appliquer cette politique à tous les réfugiés parrainés par le gouvernement qui sont réinstallés au Canada. On a une mauvaise politique publique lorsque des familles de réfugiés vulnérables commencent une nouvelle vie ici en ayant des dettes.

L'étude du Comité permanent sur l'établissement des réfugiés syriens est très importante pour la Ville de Surrey. Près de 44 % de tous les réfugiés syriens parrainés par le gouvernement se sont établis en Colombie-Britannique et vivent à Surrey. Tous les changements de politique apportés par le Comité auront des conséquences très importantes pour notre communauté.

Ce n'est pas la première fois que Surrey accueille des réfugiés. Au cours de la dernière décennie, c'est la première destination en Colombie-Britannique pour accueillir les réfugiés parrainés par le gouvernement. Par conséquent, nous avons un grand nombre de Somaliens, d'Irakiens et de Karens. Au cours de la dernière décennie, les difficultés auxquelles sont confrontés les familles, les enfants et les jeunes réfugiés vulnérables constituent une source de préoccupation pour la Ville de Surrey.

Nous avons travaillé activement à créer une communauté accueillante pour les nouveaux réfugiés. Depuis 2009, nous menons une étude sur le logement des réfugiés et une campagne visant à dissiper les mythes concernant les réfugiés, organisons des tribunes publiques, créons des brochures pour les résidents et les réfugiés syriens et offrons de la formation à la sensibilisation à la culture au personnel. Nous travaillons avec la Chambre de commerce de Surrey pour établir des liens entre les réfugiés et les employeurs. Nous continuons de travailler dans le cadre de notre Partenariat local en

matière d'immigration de Surrey et de notre Table ronde consultative des immigrants pour élaborer une stratégie d'intégration des réfugiés.

Comme vous pouvez le constater, la Ville de Surrey se soucie de l'établissement et de l'intégration de tous les réfugiés parrainés par le gouvernement qui trouvent un nouveau chez-eux dans notre ville, mais nous savons que le repaiement des prêts de transport est un fardeau important pour ces nouveaux arrivants.

À leur arrivée au Canada, comme vous le savez, les réfugiés parrainés par le gouvernement doivent se porter garants d'un prêt gouvernemental. Le prêt couvre les coûts associés à leur transport, aux examens médicaux préalables à l'entrée et à un frais de service. Le montant maximal d'un prêt pour une personne est de 10 000 \$ et, pour les gens qui ont des enfants de plus de 18 ans, le prêt peut s'élever à 15 000 \$. Les réfugiés doivent commencer à rembourser ce prêt dans les 12 mois suivants, et des intérêts commencent à s'appliquer après trois ans. Le Canada est le seul pays au monde qui impose des intérêts.

J'ai appris pour la première fois l'existence de ces prêts en 2009, et la Ville de Surrey a présenté une résolution à l'Union des municipalités de la Colombie-Britannique pour exhorter le gouvernement à cesser d'obliger les réfugiés à rembourser les prêts de transport. La résolution a été appuyée par toutes les municipalités de la Colombie-Britannique. En 2010, elle a été avalisée par la Fédération canadienne des municipalités et, à l'époque, le gouvernement fédéral a répondu que les politiques d'immigration faisaient l'objet d'un examen.

En 2013, la Ville de Surrey, en partenariat avec notre coalition de réduction de la pauvreté, a lancé une pétition, et plus de 1 000 membres de la communauté l'ont signée. Notre député, Randeep Sarai, présentera la pétition à la Chambre des communes, et je vous exhorte à l'appuyer et à étudier cette politique.

En tant que pays, notre but devrait être de briser le cycle de la pauvreté pour tous les Canadiens. Des études montrent qu'il existe des liens solides entre la pauvreté et les résultats négatifs tels que les problèmes de santé, le faible niveau de scolarité, l'itinérance et les démêlés avec le système de justice pénale. Les réfugiés parrainés par le gouvernement reçoivent un appui financier équivalent à celui du programme provincial d'aide au revenu, mais ce n'est pas suffisant pour couvrir les taux de location élevés en Colombie-Britannique. Nous voyons des réfugiés avec des prêts à rembourser qui sombrent dans une pauvreté encore plus grande. Soit dit en passant, nous entendons parler de familles qui utilisent leur crédit d'impôt pour enfants pour payer leurs prêts de transport ou qui envoient leurs enfants au travail plutôt qu'à l'école pour pouvoir rembourser leurs dettes au gouvernement.

Bref, le prêt de transport du gouvernement est contreproductif. Le gouvernement fédéral fait d'importants investissements dans l'établissement et l'intégration des réfugiés parrainés par le gouvernement, mais le prêt de transport a des effets négatifs sur ce processus. Ce n'est pas logique sur le plan économique.

• (1645)

Les données de 2014 et de 2015 montrent que le gouvernement fédéral pourrait absorber les coûts de transport et les frais médicaux de tous les réfugiés parrainés par le gouvernement, ce qui coûterait environ 13 ou 14 millions de dollars par année dans un budget fédéral de 290 milliards de dollars.

Le programme des réfugiés du Canada, à notre avis, est une contribution du pays aux efforts humanitaires internationaux. Depuis 2003, les réfugiés parrainés par le gouvernement qui viennent de pays déchirés par la guerre ont des besoins beaucoup plus grands. Jusqu'à cette année, les réfugiés parrainés par le gouvernement ne représentaient que 1 % de tous les nouveaux immigrants.

Dans cet esprit, j'exhorte le Comité à recommander au gouvernement du Canada de changer la politique de manière à ce que, à partir de maintenant, les réfugiés parrainés par le gouvernement ne commencent pas leur nouvelle vie au pays en étant endettés.

Je me suis entretenue personnellement avec les députés Randeep Sarai, Jenny Kwan et Dianne Watts, qui appuieront ce qui sera une initiative multipartite.

L'élimination du remboursement des prêts pourrait être l'une des mesures les plus concrètes que vous pourriez prendre en tant que députés pour venir en aide à certaines des familles les plus vulnérables au pays. Je vous exhorte donc à le faire.

Merci.

**Le président:** Merci, madame Villeneuve.

On vous écoute, monsieur Tabbara.

**M. Marwan Tabbara (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.):** Merci, monsieur le président, et je remercie nos invités d'être venus aujourd'hui. Je sais que vous avez des journées très occupées.

Ma première question s'adresse à Judy Villeneuve. Le 20 janvier de cette année, à l'occasion du Forum communautaire sur les réfugiés de la ville de Surrey, vous avez dit ceci:

Nous sommes chanceux à Surrey d'avoir de nombreuses organisations très qualifiées et expérimentées qui accueillent les réfugiés et les immigrants depuis des décennies. Ces organisations savent ce qu'ils ont besoin et quand ils en ont besoin.

Dans ma région de Waterloo, nous faisons un travail extraordinaire pour accueillir des réfugiés syriens. Nous avons accueilli 4,5 % des réfugiés syriens, mais certaines agences d'établissement ont mentionné que des compressions ont été faites dans leur financement. Pouvez-vous nous dire s'il y a eu des réductions dans le financement octroyé à vos agences d'établissement dans la ville de Surrey et, le cas échéant, quelle en a été l'incidence?

**Mme Judy Villeneuve:** Merci.

En tant que conseillère municipale, je convoque et préside des discussions avec nos organisations. Nous avons une table de partenariat pour les immigrants locaux syriens qui travaille à l'élaboration d'un plan pour renforcer notre capacité d'aider les réfugiés à s'établir et d'employer les réfugiés et les immigrants.

Au fil des ans, il y a eu des compressions au sein des organisations ainsi qu'un transfert de contrat du provincial au fédéral. Sachez que les organisations avaient toutes des contrats avec le palier fédéral lorsqu'on a annoncé l'arrivée des réfugiés syriens. Le gouvernement fédéral à l'époque a repoussé la prise de décisions sur le financement pour leurs contrats, mais on nous assurait à l'occasion que des fonds additionnels seraient disponibles pour les écoles, les cours d'anglais langue seconde et le renforcement des capacités de nos organisations d'accueillir un plus grand nombre de réfugiés syriens.

Je sais que toutes les organisations dans notre ville pourraient bénéficier de fonds additionnels pour les cours d'anglais langue seconde et les programmes d'apprentissage. À mon avis, ce sont les deux secteurs où du financement additionnel aiderait le plus Surrey. Nous avons des organisations locales qui ont une expertise, des

organisations qui sont ici, comme moi, depuis plus de 25 ans. Elles sont bien vues et bien appuyées par la communauté.

● (1650)

**M. Marwan Tabbara:** Merci.

Madame Villeneuve, pourriez-vous nous parler du rôle administratif et politique des organisations gouvernementales et non gouvernementales locales dans la planification et l'exécution des efforts en matière d'établissement?

**Mme Judy Villeneuve:** Notre ville a collaboré, par l'entremise de la table de partenariat pour les immigrants locaux syriens, pour régler la question ensemble. Nous avons convoqué un certain nombre de tribunes.

Je vais laisser notre planificatrice principale vous expliquer exactement les étapes que nous suivons pour rassembler les gens pour relever ce défi.

**Mme Aileen Murphy (planificatrice sociale principale, Ville de Surrey):** Pour les fournisseurs de services d'établissement, une partie de leur tâche consiste à coordonner leurs efforts, à cerner les lacunes, etc. Le gouvernement provincial a financé des équipes d'intervention liée aux réfugiés pour une année afin qu'elles se concentrent là-dessus. En tant que municipalité, nous avons déployé des efforts pour amener le reste de la communauté à être accueillante envers les nouveaux arrivants. Nous avons élaboré des ressources et les avons fournies à la communauté en général sur la façon dont elle peut aider. Nous avons produit une brochure pour les réfugiés syriens qui s'établissent ici et l'avons fait traduire en arabe. Elle permet de les accueillir dans la ville et de leur donner un aperçu des ressources à leur disposition.

Il y a une rencontre au conseil municipal ce soir intitulée « Tout le monde a sa place à Surrey ». C'est le plan stratégique du Partenariat local en matière d'immigration de Surrey.

Je pense que vous nous avez convoquées à comparaître au Comité aujourd'hui en raison de nos préoccupations concernant la pauvreté. Nous savons que les Syriens qui sont arrivés au Canada en tant que réfugiés parrainés par le gouvernement sont particulièrement très vulnérables. Nous savons que la plupart d'entre eux pensent qu'il leur faudra du temps pour apprendre l'anglais. Ils ne connaissent pas ou très peu l'anglais à leur arrivée.

Nous avons également des problèmes de logement dans le Grand Vancouver, avec des coûts de logement élevés. Nous craignons que les gens commencent leur nouvelle vie dans une situation de pauvreté extrême.

**Mme Judy Villeneuve:** Je vais conclure mes remarques en disant que notre conseil municipal, notre équipe de gestion de la ville et le personnel à l'hôtel de ville ont tous travaillé en collaboration pour aider les réfugiés syriens à s'établir. Pour ce qui est de la pauvreté et des réfugiés de façon générale, nous avons tenu un certain nombre de tribunes publiques avec la communauté pour voir comment les réfugiés peuvent être accueillis, et nous avons une coalition de réduction de la pauvreté qui répond continuellement aux besoins des nouveaux arrivants.

On soulève la question des prêts de transport tous les jours. Les gens de la communauté nous font part de leurs combats de tous les jours pour joindre les deux bouts avec les loyers élevés et le coût de la vie en Colombie-Britannique.

**M. Marwan Tabbara:** Vous avez mentionné la pauvreté. Avez-vous des programmes de suivi à long terme pour surveiller les efforts en matière d'établissement?

**Mme Judy Villeneuve:** Nous n'avons pas de programme à long terme dont la ville est responsable, mais je sais que nous travaillons avec les services d'immigration de la Colombie-Britannique, qui auront un programme pour surveiller l'établissement, fixeront des balises et rendront des comptes au gouvernement fédéral. Je suis certaine que nos grandes organisations rendront des comptes, par l'entremise de leurs applications et de leurs rapports sur les subventions, sur leurs défis et sur leurs réussites. Elles rendent des comptes au conseil municipal.

● (1655)

**M. Marwan Tabbara:** Merci beaucoup.

**Le président:** Avant de poursuivre, nos témoins de Surrey nous ont montré des brochures et des documents. S'ils ne sont pas disponibles en ligne, vous pourriez peut-être nous les faire parvenir.

**Mme Judy Villeneuve:** Nous le ferons certainement. Deux de nos documents sont accessibles en ligne, les brochures pour les réfugiés et pour le public. Le rapport sera affiché en ligne dès qu'il sera remis au conseil municipal ce soir. Nous vous ferons également parvenir nos rapports et une mise à jour sur où nous en sommes concernant l'établissement des réfugiés syriens dans notre communauté.

Merci.

**Le président:** Merci.

Madame Rempel, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

**L'hon. Michelle Rempel:** Merci, monsieur le président.

Je vais commencer avec vous, Chantal. Vous avez parlé d'un ensemble de principes que le gouvernement pourrait utiliser pour accorder la priorité aux réfugiés les plus vulnérables. Pour ce qui est des recommandations sur la façon dont le gouvernement pourrait le faire, y a-t-il des critères que vous utiliseriez?

**Me Chantal Desloges:** Oui. Je ciblerais des groupes qui sont victimes de génocide, même si je sais que ce terme n'est peut-être pas populaire dans la salle. Il y a une situation très grave qui sévit en ce moment au sein des minorités religieuses et ethniques au Moyen-Orient. Elle ne touche pas seulement les minorités religieuses et ethniques; elle touche aussi les minorités sexuelles. On ne peut pas être homosexuel dans un camp de réfugiés au Moyen-Orient. C'est tout simplement impossible.

Ces gens ne pourront jamais retourner chez eux. Un grand nombre de personnes dans les camps, quand la situation commencera à se rétablir, pourront rentrer chez elles, mais ces groupes particuliers qui mènent une campagne contre ces gens en fonction de leur identité inaliénable sont les groupes qui devraient être ciblés, et non pas les gens qui ne sont que des victimes générales de la guerre.

**L'hon. Michelle Rempel:** Vous avez également parlé — encore une fois, c'est en quelque sorte un thème récurrent — des cloisonnements entre les réfugiés parrainés par le gouvernement et les réfugiés parrainés par le secteur privé pour ce qui est des services de soutien notamment. Vous avez parlé des nombreux groupes au pays et de leur enthousiasme et de leur volonté d'intégrer des réfugiés dans ces groupes. Pensez-vous que nous pourrions envisager un modèle hybride?

Si le gouvernement établit une cible, les réfugiés parrainés par le secteur privé pourraient peut-être avoir priorité et des réfugiés parrainés par le gouvernement pourraient être accueillis pour atteindre la cible, ou on pourrait les intégrer dans ces groupes. Je me demande si vous pourriez nous donner des recommandations concrètes pour régler la situation dont nous avons entendu parler à maintes reprises dans les médias, à savoir que le gouvernement n'a

pas réussi à fournir adéquatement aux groupes de réfugiés parrainés par le secteur privé les outils dont ils ont besoin pour les intégrer dans ces groupes.

**Me Chantal Desloges:** Oui. Je dois avouer que j'aime beaucoup l'idée que M. Allos a présentée plus tôt visant à regrouper les deux programmes de manière à ce qu'il n'y ait plus de cloisonnement entre les RSPS et les RPG. Vous auriez un programme de parrainage de réfugiés qui est exécuté de façon soutenue et uniforme. Permettez au gouvernement de venir en aide aux gens qui, après tout, sont disposés à faire le travail gratuitement. Cela va de soi.

**L'hon. Michelle Rempel:** Les fonctionnaires nous disent qu'ils ignorent quel est le taux de chômage ou n'ont pas de façon de le surveiller parmi le groupe de réfugiés syriens. Pensez-vous que c'est important en tant que résultat social et moyen de surveiller l'inclusion et l'intégration sociales de ce groupe?

Avez-vous des suggestions à faire pour que nous puissions mieux surveiller les taux de chômage et, inversement, utiliser ces données pour élaborer de meilleures stratégies pour aider les réfugiés à intégrer l'économie canadienne?

**Me Chantal Desloges:** Je ne suis pas une experte en la matière, mais je dirais qu'on ne se trompe jamais à recueillir plus de données. La surveillance serait certainement un moyen plus facile de savoir quels sont ces résultats. Je suis étonnée d'entendre que les données ne sont pas colligées en ce moment. Si elles ne le sont pas, elles devraient certainement l'être.

**L'hon. Michelle Rempel:** D'accord.

De façon plus générale, pour revenir aux premières observations que vous avez faites sur les principes et les critères en vertu desquels les réfugiés devraient être admis au pays, je pense que nous pouvons tous reconnaître que ce qui se passe en Syrie est l'une des plus grandes crises de réfugiés que nous ayons vus depuis plusieurs générations. Toutefois, il y a certainement d'autres groupes dans différents endroits dans le monde qui ont des demandes d'asile légitimes.

Le gouvernement a fait très clairement savoir qu'il traite les réfugiés syriens différemment. Lorsqu'une crise des réfugiés éclate dans une région, comment pouvons-nous nous assurer que les réfugiés d'autres régions ne sont pas marginalisés ou renvoyés au bas de la liste? Au lieu de dire simplement, « Eh bien, sur le plan politique, nous décidons d'accueillir ce groupe, car on porte beaucoup d'attention sur ce groupe », quels types de critères devrions-nous utiliser? Avez-vous des observations à faire sur cette question? Pensez-vous qu'il est juste de dire que nous traitons ce groupe différemment?

● (1700)

**Me Chantal Desloges:** Lorsqu'une crise éclate, je pense qu'il n'y a certainement rien de mal à dire, pendant une courte période, que nous allons mettre le reste de côté pour nous attarder à ce groupe en particulier. Cela devient toutefois un problème si c'est fait au détriment de tout le monde. J'ai déjà entendu parler de situations semblables plusieurs fois auparavant. Mes propres clients m'en parlent, de même que les groupes de parrainage.

Les gens ont l'impression... Tout le monde veut aider les réfugiés syriens. Je n'ai entendu personne affirmer le contraire. Cependant, quand les gens constatent que leur peuple ou leur type de demande sont repoussés indéfiniment vers le bas de la liste, et que la situation n'est pas sur le point de se résoudre, cela devient très frustrant pour eux, et ils n'ont pas l'impression d'être traités équitablement. Je dirais qu'il n'y a aucun problème à prioriser des groupes si c'est vraiment temporaire, mais il ne peut pas s'agir d'une solution à long terme.

En fait, je suis plutôt découragée que toute l'attention médiatique se limite à la Syrie. Il y a tant de réfugiés légitimes dans le monde. Aussi, la crise ne touche pas que la Syrie, et il s'agit en fait d'une crise du Moyen-Orient. L'ensemble de la région est carrément instable.

**L'hon. Michelle Rempel:** Nous voyons souvent des reportages sur d'autres groupes de réfugiés qui sont renvoyés au bas de la liste en ce moment même, et il semble peut-être manquer de transparence quant à l'entrée des réfugiés parrainés par le secteur privé, ou RPSP, comme vous l'avez dit avec tant d'éloquence. Avez-vous des recommandations sur la façon dont le gouvernement pourrait éviter que la situation d'aujourd'hui ne se reproduise?

**Me Chantal Desloges:** Eh bien, je sais que le gouvernement compte fixer des quotas régionaux et géographiques, mais ce n'est peut-être pas la meilleure façon d'aborder la situation, surtout si vous souhaitez vous concentrer sur le parrainage privé de réfugiés.

Laissez donc les gens parrainer les personnes qu'ils veulent parrainer. Laissez le public décider. Si des groupes souhaitent parrainer des Érythréens, laissez-les faire. Pourquoi devrions-nous leur dire qu'ils n'ont pas le droit? C'est très facile à faire, surtout dans le cas du parrainage privé.

**Le président:** Il vous reste 20 secondes.

**L'hon. Michelle Rempel:** Ce que vous nous recommandez, c'est d'établir des critères visant à donner la priorité aux personnes les plus vulnérables; d'envisager un système hybride de RPSP et de RPG, ou réfugiés pris en charge par le gouvernement; de permettre une plus grande participation du public; et d'éliminer la tendance à adopter la classification du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ou HCR.

**Me Chantal Desloges:** C'est exact, et il faut aussi laisser le parrainage privé suivre son cours. Ces gens sont emballés; laissez-les donc faire.

**Le président:** Merci.

Madame Kwan, vous avez sept minutes.

**Mme Jenny Kwan:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins.

Pour commencer, conseillère Villeneuve, je vous remercie infiniment de vos années de militantisme sur les plans de la justice sociale et de l'économie. Je suis au courant du travail que vous accomplissez dans votre collectivité depuis longtemps.

Je m'intéresse plus particulièrement à la ville de Surrey. Vous avez dit que quelque 44 % des RPG de la crise syrienne s'établissent désormais là-bas. Selon les chiffres que les fonctionnaires nous ont donnés, on parle donc d'environ 700 RPG qui se sont installés à Vancouver.

J'aimerais explorer deux domaines à ce sujet. Vous avez d'ailleurs parlé de l'un d'entre eux, à savoir la question du prêt pour les frais de transport et de son incidence sur les réfugiés syriens qui crouleront ensuite sous le poids de cette dette. Ceux qui sont arrivés avant le 4 novembre traînent cette dette. J'ajouterais aussi que la question ne

se limite pas qu'aux réfugiés syriens, mais qu'elle touche d'autres réfugiés aussi.

Compte tenu de votre longue expérience et de vos connaissances approfondies de votre collectivité, pouvez-vous nous parler de l'incidence réelle de cette dette sur leur capacité à payer le loyer, plus particulièrement après la période de parrainage de 12 mois; sur la capacité des enfants à participer aux activités de la collectivité générale qui peuvent entraîner un coût; et sur l'ensemble de ces fardeaux? Pouvez-vous nous donner quelques exemples et nous parler de la réalité des réfugiés qui croulent sous ce fardeau?

**Mme Judy Villeneuve:** Ce que je peux vous dire en tant que présidente du Comité consultatif sur la politique sociale, c'est que lorsque la question a été portée à mon attention en 2009, l'ensemble du conseil de ville était choqué que les pauvres réfugiés arrivant de pays déchirés par la guerre doivent rembourser un prêt de transport même s'ils étaient vraiment venus les mains vides. Voilà la réalité.

Par exemple, des femmes somaliennes ont témoigné en compagnie d'un interprète. Elles étaient fort reconnaissantes d'être au Canada et voulaient que leurs enfants aient de l'espoir pour l'avenir, mais elles éprouvaient des difficultés financières. Le prêt de transport était donc un fardeau supplémentaire et une source d'angoisse dans leur vie.

Madame Kwan, je suis persuadée qu'en tant que députée de votre circonscription particulière, vous avez déjà entendu des histoires de familles de la Colombie-Britannique qui ont du mal à payer leur loyer élevé. Une famille de quatre personnes obtient en moyenne 750 \$ en supplément au loyer, puis 400 \$ pour les frais de subsistance, et on s'attend à ce qu'elle paie le reste, y compris les vêtements des enfants.

Les files d'attente de nos banques alimentaires sont de plus en plus longues parce que les gens n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Le problème ne se limite pas au stress engendré par la reconnaissance à l'égard du Canada, ou encore à la crainte du gouvernement, bien souvent; en fait, le fait de verser 89 ou 100 \$ de plus par mois après 12 mois pour rembourser le prêt empêche ces familles de nourrir leurs enfants. Bien franchement, certains réfugiés envoient leurs adolescents au travail afin de respecter cette obligation, parce qu'ils ne veulent pas retourner chez eux et qu'ils souhaitent être de bons citoyens.

Je pense que chacun d'entre nous peut comprendre la réalité de ceux qui commencent leur vie avec un fardeau, à un moment où ils ne peuvent occuper aucun emploi, et qui doivent compter sur l'aide du gouvernement tout en devant rembourser ce même gouvernement.

Je vais vous donner un exemple. Peter Yuot est un jeune homme qui est arrivé du Soudan avec ses deux frères. Il s'installe dans un appartement de New Westminster, et il occupe deux emplois différents. Il fait des pieds et des mains pour essayer de prendre soin de ses jeunes frères, qui fréquentent l'école secondaire. Il a occupé toutes sortes d'emplois. Il a toutefois été contraint d'abandonner ses cours de perfectionnement au collège Douglas lorsqu'on lui a dit qu'il n'était pas admissible à un prêt étudiant jusqu'à ce que ses dettes envers le gouvernement fédéral soient entièrement payées.

La plupart des immigrants et des réfugiés auxquels j'ai parlé souhaitent contribuer à la société, mais ils rencontrent de nombreux obstacles. En réalité, tous ceux à qui je présente le problème sont stupéfaits, qu'il s'agisse des Rotary Clubs, d'organisations de contribuables, des différents comités ou d'organismes sans but lucratif. Tout le monde est choqué que nous demandions aux plus pauvres d'entre tous de porter ce fardeau.

Je sais une chose: les politiciens de tous les partis auxquels je parle conviennent qu'il s'agit d'un fardeau injuste.

J'étais très heureuse de l'arrivée du nouveau gouvernement. Nous avons essayé de composer avec l'ancien système gouvernemental, et nous avons pris le temps de passer par les voies normales, à savoir l'ensemble des conseils municipaux de la Colombie-Britannique et de partout au pays, et toutes les organisations à but non lucratif. Les changements qui ont été apportés se rapportaient à une mauvaise politique publique qui datait peut-être des années 1970. À mon avis, les politiciens considèrent désormais que les besoins et le coût élevé de la vie au Canada font en sorte que ce n'est plus vraiment acceptable ou humain.

• (1705)

**Mme Jenny Kwan:** Merci.

**Le président:** Vous avez 50 secondes.

**Mme Jenny Kwan:** Je vais aborder les préoccupations concernant les jeunes.

Vous avez parlé des programmes jeunesse, un aspect que d'autres témoins ont soulevé aussi. Pouvez-vous nous dire ce qui doit être fait du côté des services de réinstallation pour aider les jeunes et leur donner une chance de réussir?

**Mme Judy Villeneuve:** Je pense qu'il faut du financement pour offrir plus de programmes pour les jeunes. Plus du tiers de la population de notre ville a moins de 19 ans. Nous tenons vraiment à offrir aux jeunes les possibilités dont ils ont besoin pour prendre part à la société ainsi que des services complets quand les choses vont mal. Par conséquent, toute forme de financement ou d'aide financière pour la ville nous serait vraiment utile en ce moment.

Les parents qui veulent que leurs enfants soient pris en charge et participent à la société n'ont souvent pas les moyens de les inscrire à des cours ou à des activités sportives. Notre ville ouvre les portes de ses installations de loisirs en remettant des laissez-passer aux familles, mais les jeunes n'ont pas cette chance dans bien d'autres domaines. Bon nombre de ces jeunes cherchent d'autres façons de gagner de l'argent pour aider la famille à joindre les deux bouts. Il s'agit parfois de bons emplois, mais ce n'est pas toujours le cas, et nous devons en être conscients. Notre objectif est de donner la chance à tous les habitants de la ville d'avoir ces possibilités et de s'en sortir.

**Mme Jenny Kwan:** Merci.

Étant donné que nous allons manquer de temps, je vous invite à dire par écrit au Comité si vous avez des suggestions précises de programmes ou de financement qui devraient être en place.

Par ailleurs, je vous invite aussi à nous faire part des résolutions de l'Union des municipalités de la Colombie-Britannique, ou UBCM, et de la Fédération canadienne des municipalités, ou FCM, qui sont en faveur de l'annulation des prêts, une information qui nous serait des plus utiles.

• (1710)

**Mme Judy Villeneuve:** Je serai certainement en mesure de le faire. Nous pourrions renvoyer un document à Ottawa. Nous avons

remis un document complet sur la question et sur toutes les résolutions à un comité de l'immigration précédent.

Je suis vraiment ravie que vous me donniez l'occasion d'aborder cet enjeu aujourd'hui. Je sais que le Comité pourrait s'attarder à beaucoup d'autres questions, mais il s'agit d'une mesure concrète que vous pouvez prendre, et la ville entière vous demande instamment d'apporter ce changement.

**Le président:** Merci.

Monsieur Chen, vous avez sept minutes.

**M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.):** Je vous remercie, monsieur le président.

Je veux tout d'abord féliciter la conseillère Villeneuve et Mme Murphy de leur travail, de même que la Ville de Surrey, qui accepte et accueille des réfugiés touchés par la crise en Syrie, et qui les aide à s'établir.

Je sais qu'il est encourageant de voir des collectivités accueillir des réfugiés et leur donner un sentiment d'appartenance. En revanche, il est décourageant de constater, dans certains cas, qu'il existe une rhétorique raciste et une discrimination à l'égard des réfugiés syriens. Plus particulièrement, le *National Post* a rapporté le 21 février que des messages de haine ont été peints sur les murs d'une école de Calgary. Permettez-moi de citer l'un d'entre eux: « Alors que les réfugiés syriens se régalaient dans les hôtels, des Canadiens meurent de faim dans les rues. »

Vous avez mentionné dans votre exposé de tout à l'heure que vous avez lancé une campagne visant à briser les mythes. Quels mythes avez-vous rencontrés dans le cadre de votre travail, et comment faites-vous pour les réfuter dans cette campagne? Je suis très curieux.

**Mme Judy Villeneuve:** Merci beaucoup.

Je vais laisser Aileen répondre à la question étant donné qu'elle a participé plus directement à cette campagne, mais je tiens à dire que je suis vraiment fière de notre grande proactivité à collaborer avec la communauté dès le début de l'installation des réfugiés syriens. À ce jour, même si quelques lettres de préoccupations ont été envoyées à l'éditeur au début à propos de cette décision, je dirais que notre ville n'a pas subi beaucoup de racisme à cet égard. En fait, il y a eu une impressionnante vague de soutien de gens qui souhaitaient aider. Le plus grand défi a été de les mettre en communication avec ceux qui peuvent leur dire comment y arriver. Quoi qu'il en soit, la réaction de la collectivité a été fort utile.

Dans l'ensemble, notre plus grand défi consiste à nous assurer qu'il y ait des occasions économiques et que les nouveaux arrivants reçoivent suffisamment d'appui pour s'en sortir ici. De façon générale, nous voulons accueillir les nouveaux arrivants, et nous comptons sur cet accueil. Nos citoyens sont jeunes, et c'est ici que bon nombre des réfugiés doivent être.

Je vais laisser Aileen parler de la campagne visant à briser les mythes.

**Mme Aileen Murphy:** À vrai dire, la campagne visant à briser les mythes s'est déroulée en 2012 et en 2013, c'est-à-dire avant l'arrivée des réfugiés syriens. Elle a vu le jour en réponse au nombre de réfugiés que nous avions dans le milieu et visait à dissiper les fausses croyances. Si une personne a des ennuis, cela devient en quelque sorte l'opinion généralisée sur les réfugiés.

Je pense que l'établissement des réfugiés se rapporte à l'édification de notre pays, un aspect qui fait d'ailleurs partie de la remarquable histoire du Canada. Dans le cas plus particulier de la prochaine génération, c'est ce que le groupe promet. Quelque 60 % des Syriens qui se sont installés à Surrey sont des jeunes et des enfants, et si nous travaillons avec ces familles et ces jeunes, ils deviendront les citoyens de demain et contribueront à la société.

Notre campagne visant à briser les mythes mettait l'accent sur l'éducation, et nous avons créé des formations pour les élèves des écoles élémentaires jusqu'aux établissements postsecondaires. Chez les enfants, les activités prenaient la forme de bricolages et d'histoires inventées par les jeunes. Du côté des étudiants des établissements secondaires et postsecondaires, des ateliers montés par une équipe de jeunes étaient proposés. L'objectif était de faire en sorte, à l'arrivée des enfants et des jeunes réfugiés dans le milieu scolaire, que leurs besoins soient bien compris, qu'ils bénéficient d'un soutien et d'encouragements convenables, et qu'on croie en leur réussite.

Nous avons également eu recours à la narration numérique. Nous avons formé de jeunes réfugiés pour qu'ils enregistrent des vidéos sur leur expérience et leur perception d'enjeux comme le fait d'étudier en anglais, et ainsi de suite. Nous avons ensuite créé du matériel que la collectivité... qui explique simplement qui sont les réfugiés, combien ils sont, et ainsi de suite. La population a souvent l'impression que les réfugiés sont beaucoup plus nombreux qu'ils ne le sont en réalité. Ils ne représentent en fait qu'un très faible pourcentage de l'ensemble de notre population immigrante.

• (1715)

**Mme Judy Villeneuve:** Nous continuons à travailler avec l'Université Simon Fraser et l'Université Quantum sur le plan de la recherche dans le but de fixer des points de repère pour la ville à ce chapitre. Je pense que ce genre de partenariat nous permet vraiment de connaître les étapes à suivre pour éviter de nous éparpiller et pour procéder à partir de recherches solides et en fonction de points de repère. Nous sommes aussi productifs et attentionnés que nous le pouvons. Nous jouons un important rôle de défense des intérêts, et nous pouvons constater certains grands enjeux, comme l'octroi de prêts de transport.

**M. Shaun Chen:** Il est des plus important que vous ayez ciblé les jeunes et les écoles, car les recherches démontrent que les jeunes qui éprouvent un sentiment d'appartenance réussissent mieux à l'école. Parallèlement, il est vraiment merveilleux de faire comprendre à la prochaine génération de Canadiens ce que les jeunes réfugiés syriens ont vécu, et de les amener à faire preuve d'une bienveillance et d'une compassion accrues.

Voilà qui me fait penser au titre du guide anglophone que vous nous avez montré: « Everyone in Syria Belongs ». Pourriez-vous nous expliquer davantage la campagne et nous dire en quoi elle a contribué au sentiment d'appartenance des réfugiés qui arrivent de Syrie?

**Le président:** Vous avez 40 secondes.

**Mme Aileen Murphy:** Il s'agit en fait d'un partenariat local de l'immigration. C'est un programme fédéral qui finance les collectivités qui se rassemblent pour concevoir des stratégies locales et des démarches axées sur les droits de la personne. En réalité, à l'automne, nous allons travailler à un plan très précis pour les réfugiés. C'est uniquement pour les nouveaux venus à Surrey. Comme nous l'avons dit, c'est tout nouveau. Nous allons commencer la mise en œuvre immédiatement.

**Mme Judy Villeneuve:** Et nous avons le financement fédéral pour la planification, et c'est très...

**Le président:** Merci.

Monsieur Saroya, vous avez cinq minutes.

**M. Bob Saroya:** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins, Chantal qui est ici, et la conseillère de la Colombie-Britannique d'être venus nous renseigner à ce sujet.

Ma première question s'adresse à Chantal.

Je n'avais jamais entendu parler de la troisième catégorie. C'est la première fois. Pourriez-vous nous en dire plus et nous expliquer comment ce système fonctionne? Il semble important de pousser cette troisième catégorie autant que le parrainage privé et le parrainage gouvernemental. Comment est-ce que cela fonctionne?

**Me Chantal Desloges:** Votre question tombe pile, parce que personne ne le sait. Cela fait partie du problème. Très peu de personnes en ont entendu parler. Il faut être un avocat un peu obsessionnel de mon genre pour vouloir fouiller cela au point où je l'ai fait.

On connaît généralement très mal le programme, et il n'y a pas de directives sur les façons de s'en prévaloir, mais je crois que c'est une mine d'or qui attend d'être exploitée par les gens, si seulement les gens savaient. J'aimerais vous aider, mais il existe très peu d'information à ce sujet.

**M. Bob Saroya:** Que peut-on faire pour éduquer les gens? Est-ce qu'il y a une manière facile pour les personnes comme moi d'obtenir des renseignements sur cette catégorie?

**Me Chantal Desloges:** Les sites Web d'IRCC comportent une section à ce sujet, mais si vous la parcourez, vous n'y trouverez pas vraiment d'information. Vous allez y trouver beaucoup d'information sur le parrainage des réfugiés et sur la façon dont les réfugiés parrainés par le gouvernement viennent, mais il n'y a pas d'information sur cette catégorie.

Je crois que la première étape devrait être de diffuser l'information au public. Il pourrait même y avoir une campagne de sensibilisation. Est-ce que les signataires d'entente de parrainage peuvent contribuer à diffuser cette information? Pourrions-nous enlever un peu de la pression financière que ces signataires d'entente de parrainage doivent subir?

**M. Bob Saroya:** Pourriez-vous transmettre cette information au Comité? Au moins, nous savons qu'il y a quelque chose que nous pouvons utiliser pour éduquer les gens de nos circonscriptions, entre autres.

**Me Chantal Desloges:** Je vais voir ce que je peux trouver et vous l'envoyer. Je le répète, je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'information, mais je serai ravie de vous transmettre ce qui est là.

**M. Bob Saroya:** L'autre chose simple dont vous avez parlé était liée aux répondants du secteur privé. Vous avez parlé des coûts et des emplois qui sont faciles à trouver parce que les personnes qui les parrainent ont des emplois à leur offrir, et vous avez parlé de formation linguistique.

Est-ce que les répondants du secteur privé contribuent à répondre à tous les besoins des nouveaux arrivants? En même temps, il faut équilibrer les choses. Avez-vous des idées à ce sujet, concernant les réfugiés parrainés par le secteur privé par rapport aux autres, malheureusement les minorités, ou pour qui que ce soit?

• (1720)

**Me Chantal Desloges:** Parlez-vous de nombres ou de montants d'argent?

**M. Bob Saroya:** De nombres, je vous prie.

**Me Chantal Desloges:** Comme je l'ai dit précédemment, nous ne voulons absolument pas exclure du système des gens qui ont désespérément besoin de notre aide, mais en même temps, nous devons être réalistes et comprendre que nous ne pouvons pas aider tout le monde, alors il faut prendre des décisions.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, il serait possible de fusionner les programmes pour en faire un programme unique de parrainage des réfugiés. Il serait possible de régler les détails relatifs à la provenance des réfugiés — s'ils sont aiguillés par une agence externe ou choisis par les signataires d'ententes de parrainage. Ce serait une excellente façon de mobiliser tous les bénévoles enthousiastes à l'échelle du pays qui sont très contents du programme en ce moment, et on les ferait ainsi participer au processus, plutôt que faire porter la totalité du fardeau au gouvernement et au contribuable, et vous aideriez quand même des personnes qui ont vécu beaucoup de choses difficiles.

L'organisation appelée Lifeline Syria est un exemple parfait d'organisation qui fait beaucoup de parrainage privé. Cependant, elle ne choisit pas des personnes d'une ethnie ou d'une communauté religieuse particulière comme certains autres organismes de parrainage le font, étant donné qu'elle n'est pas une organisation religieuse. Il pourrait y avoir un million d'autres organisations comme celle-là. Encore là, si vous leur donnez le pouvoir et les laissez faire ce qu'elles veulent faire, elles savent ce qu'il faut faire.

**M. Bob Saroya:** Que pensez-vous du plafond qui a récemment été imposé pour le parrainage du secteur privé? Est-ce positif ou faut-il changer cela?

**Me Chantal Desloges:** Je suis contre les quotas. C'est une chose pour laquelle je ne suis pas d'accord avec la personne qui a parlé avant moi ce matin. Laissez toutes les personnes qui veulent répondre de réfugiés le faire.

**M. Bob Saroya:** Absolument.

**Le président:** Vous avez 15 secondes.

**M. Bob Saroya:** Ma question s'adresse à la conseillère à la ville de Surrey. Combien de personnes ont trouvé un endroit où vivre en Colombie-Britannique? C'est un endroit magnifique. J'y étais la semaine passée. J'ai 20 millions de cousins qui y vivent. Combien de personnes sont encore à la recherche d'un endroit où y vivre?

**Le président:** Vous avez deux secondes.

**Mme Judy Villeneuve:** Je crois que nous avons 746 réfugiés à Surrey, et environ 1 700 réfugiés en Colombie-Britannique. Quelque 50 à 60 Syriens se cherchent encore un endroit où vivre.

**Le président:** Merci.

Monsieur Sarai, vous êtes le suivant et vous avez cinq minutes.

**M. Randeep Sarai:** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier la conseillère Villeneuve et Mme Murphy de leur comparution devant le Comité aujourd'hui. Je sais que vous et votre collègue Vera LeFranc travaillez très activement à l'annulation du programme de prêts de transport aux réfugiés. Je vais présenter votre pétition sur le programme de prêts de transport cette semaine à la Chambre des communes.

Je veux aussi parler de votre activisme. C'est en partie grâce à cela que le montant de 25 000 \$ pour les réfugiés syriens est devenu une

priorité pour le ministre. Je comprends que c'est l'une des raisons pour lesquelles on ne l'a pas exigé.

Je veux aussi préciser clairement qu'aucun réfugié syrien parrainé par le secteur privé et rencontré en entrevue avant le 1er mars n'a eu à payer le prêt de transport, ce qui fait que vos efforts n'ont pas été vains. Ils ont donné d'excellents résultats. Je veux aussi vous signaler que le ministère examine le reste du programme. Je sais que c'est une priorité.

Ma question porte sur la lettre que vous avez écrite au Comité en février. Dans cette lettre, vous dites que la ville de Surrey est ressortie comme étant une destination prioritaire pour les réfugiés parrainés par le gouvernement qui s'installent en Colombie-Britannique. Pourriez-vous donner au Comité des exemples de réfugiés à Surrey et nous parler des effets de la réinstallation des gens sur le remboursement de leurs prêts dont vous avez eu directement connaissance? Je sais que vous avez parlé de réfugiés somaliens, mais vous pourriez nous décrire comment cela touche les gens pour que le Comité en ait une meilleure idée.

**Mme Judy Villeneuve:** Je n'ai pas eu de conversation directe avec les derniers groupes de Syriens parce qu'ils en sont encore à s'installer. Nous allons voir ce rapport à notre réunion du partenariat local en matière d'immigration des Syriens qui se tiendra à la fin de juin.

Je peux vous donner un autre exemple de premier rang. Pour éduquer le public, nous avons distribué diverses publications visant à faire connaître les enjeux aux gens et à leur faire part des incidences sur leurs vies...

• (1725)

**M. Randeep Sarai:** Je suis désolé, mais je veux savoir en particulier comment le prêt de transport a touché les réfugiés. Les réfugiés arrivés plus récemment n'ont manifestement pas eu à rembourser le prêt, mais qu'en est-il des réfugiés qui sont arrivés dans le passé? Est-ce que cela a entravé leur capacité de se réinstaller?

**Mme Judy Villeneuve:** Cela entrave leur capacité de se réinstaller parce qu'ils ont cette dette à rembourser. L'argent qu'ils obtiennent de la province pour les aider est peut-être de 1 100 \$ par mois pour une famille de quatre personnes. Monsieur Sarai, vous savez à quel point le coût de la vie est élevé dans la région métropolitaine de Vancouver. Deux jeunes hommes qui vivent ensemble reçoivent 1 000 \$ par mois, et ils doivent répartir ce montant, plus les coûts, ce qui fait qu'ils ne reçoivent que 700 \$ chacun en tant que réfugiés et prestataires de l'aide sociale. Le coût de la vie est très élevé, pour eux.

Nous constatons que la plupart des gens n'arrivent pas à joindre les deux bouts à la fin du mois. Nous avons vu que le nombre de nouveaux réfugiés qui fréquentent la banque alimentaire de notre ville a augmenté de plus de 600. Cette banque alimentaire n'est pas financée par le gouvernement, mais par les membres de la collectivité. Ils ont de la difficulté à nourrir ces familles. Imaginez-vous essayer de joindre les deux bouts en Colombie-Britannique, ou à Surrey, avec 1 100 \$ par mois. Vous devez payer le loyer, la nourriture, l'électricité, le téléphone, vos frais scolaires et vos vêtements. Si vous deviez en plus de cela rembourser un prêt du gouvernement, il ne vous resterait plus rien.

C'est le cas de tous les nouveaux réfugiés qui arrivent dans le cadre du programme d'aide gouvernementale. Ils n'ont rien pour commencer. Quand j'ai immigré au Canada en 1970, je parlais l'anglais et j'avais un diplôme collégial, mais j'ai quand même eu beaucoup de difficulté à m'installer et à m'établir, même si j'étais en mesure de trouver du travail assez facilement. Le simple fait d'être un nouvel arrivant rend tout difficile, et quand vous n'avez rien, c'est encore plus difficile, étant donné le coût de la vie élevé dans notre province.

**M. Randeep Sarai:** Quel est l'aspect le plus troublant du remboursement du prêt? Est-ce les intérêts, l'échéancier ou le montant du prêt?

**Mme Judy Villeneuve:** C'est le montant du prêt. Je dirais que toute la question du prêt est troublante. Il est malheureux que nous imposions ce genre de dette à des gens. Il faudrait l'éliminer, car c'est une mauvaise politique gouvernementale.

**Le président:** Merci, madame Villeneuve.

Je remercie les témoins d'avoir comparu devant le Comité aujourd'hui.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>